

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique
Université Mohammed Seddik Ben Yahia - Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de la langue et littérature françaises

N°-d'ordre :
N° - de série :



Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de MASTER
Spécialité : Sciences du langage

Sujet :

Etude lexico-sémantique de la terminologie et des concepts scientifiques vulgarisés dans : « Changez d'alimentation » d'Henri Joyeux

Présenté par :

BOUMENDJEL Nada

Sous la direction de

M. BOUKROUH Naâmane

Membres du jury :

Président : M. BENAMMAR Mohamed
Rapporteur : M. BOUKROUH Naâmane
Examineur : Mme ASSILA Wided

Année universitaire : 2019/2020

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique
Université Mohammed Seddik Ben Yahia - Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de la langue et littérature françaises

N°-d'ordre :

N°- de série :



Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de MASTER
Spécialité : Sciences du langage

Sujet ;

**Etude lexico-sémantique de la terminologie et des
concepts scientifiques vulgarisés dans : « Changez
d'alimentation » d'Henri Joyeux**

Présenté par :

BOUMENDJEL Nada

Sous la direction de

M. BOUKROUH Naâmane

Membres du jury :

Président : M. BENAMMAR Mohamed

Rapporteur : M. BOUKROUH Naâmane

Examineur : Mme. ASSILA Wided

Année universitaire : 2019/202

Remerciements

Tout d'abord, je me proteste devant Dieu, en Lui reconnaissant toute gratitude. Merci Dieu de m'avoir donné la volonté et la patience de réaliser et de terminer mon travail.

Mes meilleurs remerciements s'adressent à mon directeur de recherche M. BOUKROUH Naâmane pour son écoute, ses précieux conseils et ses orientations.

Mes profonds remerciements vont aussi à la direction de tous les membres de jury qui ont accepté de lire ce modeste travail et de l'évaluer.

Mes remerciements à tous les enseignants du département de langue française qui ont contribué à ma formation.

Je remercie aussi toute ma famille et mes amis pour leur compréhension, patience, conseils et encouragements quand fatigue et désespoir mon prise au piège.

Dédicace

*A cœur vaillant rien d'impossible
Malgré les obstacles qui s'opposent
Et en dépit des difficultés qui s'interposent*

Je dédie ce travail :

*À mon défunt grand-père paternel qui nous a quittés sans nous
laisser le temps de l'embrasser pour la dernière fois, que Dieu
l'accueille dans son vaste paradis.*

À ma grand-mère paternelle.

À mes grands-parents maternels.

À mes chers parents, symbole de bonté par excellence,

*Aucune dédicace ne serait être assez éloquente pour exprimer
ce qu'ils n'ont cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon
enfance et même à l'âge adulte. Puisse Dieu, le Tout-Puissant, les
préserver et leur accorder santé, longue vie et bonheur.*

*À mes chers : mon frère et mes sœurs, je leurs dédie ce travail, en
témoignage de l'attachement, de l'amour et de l'affection que je
porte pour eux.*

*À ma tante que j'aime et à tous les membres de ma famille, petits et
grands.*

*À toutes mes amies pour l'amitié qui nous unit et les souvenirs de
tous les moments que nous avons passés ensemble.*

À ceux que j'aime et ceux qui m'aiment.

Table des matières

Table des matières	6
Liste des figures.....	10
Liste des tableaux.....	11
Introduction générale.....	12

Partie théorique

Chapitre I :

Communication scientifique, terminologie et langue de spécialité

Introduction.....	19
1. La communication scientifique	19
2. La communication scientifique écrite.....	20
2.1 Les écrits scientifiques	20
2.2 Les différentes catégories de l'écrit scientifique.....	20
2.2.1 Les journaux scientifiques	20
2.2.2 La revue générale.....	20
2.2.3 Le rapport de conférence	21
2.2.4 La littérature grise.....	21
2.2.5 Les livres scientifiques.....	21
3. La communication scientifique orale.....	21
3.1 Les conférences.....	21
3.2 La réunion.....	22
4. Le signe linguistique	22
4.1 Caractéristiques du signe linguistique	22
4.1.1 Le signe est arbitraire	22
4.1.2 Le signe est conventionnel.....	22
4.1.3 Le signe est linéaire	23
4.2 Le référent du signe linguistique	23
5. Langue et langage.....	23
5.1 Langue.....	23
5.2 Langage.....	23
6. La terminologie.....	24
6.1 Aperçu théorique, évolution et modèle théorique.....	24
6.2 Définition de la terminologie.....	25

7.	Le terme et le concept.....	26
7.1	Le terme.....	26
7.1.1	Les types de termes	27
7.1.1.1	Le terme simple	27
7.1.1.2	Le terme complexe	28
7.2	Le concept.....	28
7.2.1	Le concept commun.....	28
7.2.2	Concept scientifique	29
8.	Langue commune et langue de spécialité	29
8.1	La langue commune.....	29
8.2	La langue de spécialité	30
8.2.1	Les caractéristiques de la langue de spécialité.....	31
8.2.1.1	Au niveau syntaxique	31
8.2.1.2	Au niveau sémantique.....	31
8.2.1.3	Au niveau morphologique.....	31
	Conclusion	32

Chapitre II :

Analyse lexico-sémantique et analyse terminologique

1.	La lexicologie.....	34
1.1	La morphologie	34
1.1.1	L'emprunt.....	35
1.1.2	Le mot héréditaire.....	35
1.1.3	Le mot composé.....	36
1.1.3.1	La composition populaire.....	36
1.1.3.2	La composition savante.....	37
1.1.4	Le mot dérivé.....	37
1.1.4.1	La dérivation affixale	37
1.1.4.2	La dérivation préfixale.....	38
1.1.4.3	La dérivation suffixale.....	38
1.1.4.4	La dérivation parasynthétique	39
1.1.4.5	La dérivation impropre (la conversion).....	39
1.1.4.6	La dérivation régressive.....	39
1.1.4.7	Autres formes de la morphologie.....	40
1.1.4.7.1	Les nomenclatures chimiques et organiques.....	40
1.1.4.7.2	L'abréviation.....	40

1.1.4.7.3	Le sigle.....	40
2.	La sémantique	40
3.	Analyse lexico-sémantique.....	41
4.	Analyse terminologique	41
4.1	La démarche onomasiologique.....	42
4.1.1	L'univocité	42
4.2	La sémasiologie	43
4.2.1	La définition : hypo-spécifique, suffisante et hyper-spécifique.....	43
5.	La vulgarisation scientifique	45
5.1	Définition et objectifs.....	45
5.2	Types de vulgarisation	45
5.2.1	La haute vulgarisation	46
5.2.2	La vulgarisation intermédiaire.....	46
5.2.3	La vulgarisation pour enfant.....	46
5.3	Les méthodes et les outils de vulgarisation.....	46
5.3.1	Les figures de style (l'analogie)	46
5.3.2	La reformulation	47
5.3.3	La métalinguistique	47
Conclusion	47

Partie pratique

Chapitre I :

Analyse morphologique

Introduction	50
1.	Résumé du contenu du livre	50
2.	Résumé du chapitre II	51
3.	Auteur	51
4.	Corpus.....	51
5.	Démarche et analyse morphologique des termes	52
Tableau 1 :	Analyse morphologique des termes.....	56
Commentaire	57
Tableau complémentaire	59
Représentation graphique des résultats	59
Conclusion	60

Chapitre II :
Analyse de la vulgarisation

Introduction	62
1. Méthodologie d'analyse.....	62
2. Analyse	62
2.1 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « comment l'environnement et les aliments peuvent-ils être à l'origine de cancers ? »	62
2.2 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « comparaison de population ayant des habitudes alimentaires différentes ».....	64
2.3 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « composition de la ration alimentaire et incidence sur certains cancers ».....	65
2.4 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « produits toxiques carcinogènes à forte consommation ».....	66
2.5 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « produits utiles à plus forte ou plus faible consommation ».....	69
Tableau complémentaire.....	70
Analyse des méthodes de vulgarisation	71
Classification des types de définition	72
Endroits typographiques où figurent les définitions.....	75
Conclusion	77
Conclusion générale.....	78
Références bibliographiques	81
Annexe.....	86
Résumé.....	91

Liste des figures

Figure 1 : démarche onomasiologique. -----	42
Figure 2 : La fréquence des morphologies des termes. -----	60
Figure 3 : Fréquence des termes vulgarisés et non vulgarisés. -----	70
Figure 4 : Fréquence des méthodes de vulgarisation. -----	71
Figure 5 : Fréquence des types de définitions. -----	74
Figure 6 : Fréquence d'utilisation des lieux pour définir. -----	76

Liste des tableaux

Tableau 1 : Analyse morphologique des termes. -----	56
Tableau 2 : Recensement de la morphologie des termes scientifiques. -----	59
Tableau 3 : Les statistiques des termes vulgarisés et non vulgarisés. -----	70
Tableau 4 : Méthodes de vulgarisation en chiffres. -----	71
Tableau 5 : Les types de définition. -----	74
Tableau 6 : Les types de définition en chiffres.-----	74
Tableau 7 : Endroits où figurent les définitions des concepts.-----	76
Tableau 8 : Endroits où figurent les définitions en chiffres. -----	76

Introduction générale

La science a de plus en plus d'influence sur la vie en générale. Elle est en train de transformer le monde : forger celui de demain et changer notre vie, c'est ce qui fait que la société aspire toujours au progrès, et voit toujours dans le progrès scientifique une de ses sources. La science ne cesse de progresser ; on peut situer ce progrès depuis que l'homme a commencé à rédiger ses connaissances sur le papyrus et le parchemin.

La science a été toujours liée à la religion jusqu'à ce que Galillé a été jugé en raison de ses positions sur l'héliocentrisme (www.ledevoir.com) consulté le (07 octobre 2020), qu'elle a pris une autre voie, et comme résultat, la science qui vise à décrypter le monde a donné naissance à des sciences différentes, chacune s'occupe d'une partie du monde, à savoir la science de la vie, la science de la nature, la science de la société, la science de la matière...etc.

Le savoir est un droit que toute la société doit en avoir et ce droit ne peut être réalisé que par le partage des connaissances. Roqueplo et Zadou-Naisky soulignent dans « le partage du savoir. Science, culture et vulgarisation » :

« Dans un monde où « la science » constitue un pouvoir pénétrant jusqu'au cœur de notre vie quotidienne et où elle est revendiquée comme légitimation du pouvoir social, une véritable démocratisation du savoir [...] mais précisément : l'enjeu socio-politique du partage du savoir n'est-il pas la raison profonde de son non-partage ? Au fait : veut-on vraiment partager le savoir ? ».
(Roqueplo, Zadou-Naisky, 1976, p77).

La science utilise des langues de spécialité. Chaque domaine utilise une langue de spécialité différente de celle des autres domaines. La langue de spécialité désigne la langue utilisée dans des situations de communication entre les spécialistes ou les professionnels. Elle sert à la transmission des informations relevant à ce domaine particulier. De même, elle fait référence à la terminologie, elle-même désigne la description qui traite le vocabulaire scientifique, et elle a pour but l'étude des dénominations des concepts.

Dans le domaine des sciences du langage, certains chercheurs se sont intéressés à la morphologie des termes scientifiques, c'est-à-dire à la forme des termes, et certains d'autres se sont intéressés à la vulgarisation scientifique notamment aux caractéristiques de ce type de production. La vulgarisation scientifique est décrite en tant qu'une manière de

rendre accessible au grand public les connaissances complexes, autrement dit, c'est le fait de simplifier le langage de spécialité pour le rendre compréhensible par le public non spécialiste, donc la vulgarisation des concepts scientifiques dans la communication des spécialistes est si nécessaire pour atteindre un public large.

Nous nous sommes intéressés à travailler sur le sujet de recherche intitulé : « Etude lexico-sémantique de la terminologie et des concepts scientifiques vulgarisés dans : « Changez d'alimentation » d'Henri Joyeux » qui s'inscrit dans le domaine linguistique : la terminologie dans une optique lexico-sémantique. L'approche qui sert à décrire la formation des termes est lexicale, et l'approche qui sert à décrire le sens est sémantique.

La terminologie scientifique est une terminologie à la fois riche et variée, les différents mécanismes de sa formation et de sa vulgarisation vont faire l'objet de notre réflexion. L'optique lexico-sémantique s'occupe des termes au niveau morphologique et sémantique. Son objet d'étude est le lexique. Nous tenons à souligner que nous sommes intéressés qu'à deux plans : le plan formel et le plan sémantique.

Notre problématique s'articule principalement autour de la question suivante :

« Comment l'analyse lexico-sémantique nous permet de juger de la pertinence de la communication scientifique dans cet ouvrage ? »

De cette question axiale, Nous jugeons utile de répondre aux questions secondaires ci-après :

- Comment peut-on comprendre les concepts utilisés par l'auteur dans cet ouvrage ? a-t-il utilisé des dénominations simples ou spécialisées ?
- Quel est le type de vulgarisation utilisé par l'auteur ? Quel genre d'outils a-t-il mobilisé pour éclaircir son discours ?

Quand le simple lecteur se trouve face à certains termes spécialisés, il aura forcément des ambiguïtés dans sa compréhension. Le vulgarisateur dans ce cas, prend en charge ce genre de situation. Il simplifie le langage en s'appuyant sur des procédures variées, ces dernières assurent la bonne transmission du savoir.

Pour répondre à nos questions, nous proposons les hypothèses suivantes :

- Les termes scientifiques sont comme les mots, ils peuvent être composés, dérivés, héréditaires ou même empruntés.
- L'auteur utilise un type de vulgarisation adapté au plus large public que ce soit en utilisant des méthodes différentes comme la définition ou la paraphrase....

L'origine de notre travail de recherche est double. Il a des motifs personnels d'une part, et des motifs scientifiques d'autre part. Premièrement, nos motivations sont inspirées essentiellement de notre passion pour la science et la santé. Ce qui nous a incités à choisir cet ouvrage sont les informations précieuses qu'il y a dedans.

Une autre raison qui justifie notre choix est celle de découvrir des informations qui nous aident à nous soigner nous-même avec de la bonne alimentation sans recours aux traitements médicamenteux, et même de prévenir les maladies chroniques et mortelles tout en s'appuyant sur les conseils donnés par l'auteur dans son ouvrage. Nous avons choisi le livre « Changer d'alimentation » d'Henri Joyeux, un livre très complet pour avoir une meilleure santé. Bien évidemment on trouve dedans de nombreuses informations et de nombreux conseils. De plus l'ouvrage contient une somme innombrable des termes spécialisés, une chose primordiale dans notre étude.

Nous essayons donc, dans notre travail d'identifier à partir d'une démarche bien précis, les différents moyens lexico-sémantique. Ces moyens sont présents dans le texte, ils servent à la formation et à la vulgarisation des termes relevant du domaine scientifique.

Comme le titre l'indique, l'objectif que nous cherchons à atteindre dans notre recherche est d'étudier la terminologie des concepts scientifiques en examinant la formation des termes qui véhiculent des concepts ; ainsi que d'examiner la pertinence de la vulgarisation dans l'ouvrage en question.

Notre travail de recherche sera divisé en deux parties : une partie théorique qui contient deux chapitres. Dans le premier, nous allons définir tout ce qui est en relation avec l'intitulé à savoir : la communication scientifique, la terminologie et la langue de spécialité. Le deuxième chapitre est réservé aux principales notions et approches concernant notre sujet de recherche, l'étude terminologique, l'étude lexico-sémantique, et la vulgarisation scientifique.

Quant à la partie pratique, elle se compose, elle aussi, de deux parties. La première partie présente l'ouvrage choisi comme corpus. Nous rédigerons un résumé de l'ouvrage et un résumé du chapitre premier dans lequel nous allons puiser notre corpus, et une biographie de l'auteur. Puis nous abordons la présentation et la description du corpus et une analyse de la morphologie de la terminologie scientifique, tandis que l'autre partie est consacrée à l'analyse de la vulgarisation scientifique.

Enfin, nous achevons notre travail de recherche avec une conclusion générale qui englobe les réponses aux questions posées dans la problématique que nous obtenues à travers notre analyse. En plus de ça, l'affirmation ou le rejet des hypothèses.

Partie théorique

Chapitre I :

***Communication scientifique,
terminologie et langue de spécialité***

Introduction

Nous allons consacrer ce premier chapitre à une présentation des concepts fondamentaux, nous allons parler de la communication scientifique, la langue de spécialité et la terminologie.

1. La communication scientifique

Le terme « communication » vient du latin « communicare », qui veut dire «mettre en commun», « faire part de », « partager », et est dérivé de « communis » qui signifie « commun ». Selon le dictionnaire français en ligne Larousse : la communication désigne le fait de communiquer, de transmettre quelque chose. Il peut également être défini comme étant l'action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport ou en liaison avec une ou d'autres personnes (<https://www.kokoroe.fr>). Selon le dictionnaire linguistique Larousse :

« La communication est un échange verbale entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite (selon le type d'énoncé). La communication est intersubjective. Sur le plan psychologique. C'est le processus au cours duquel la signification qu'un locuteur associe aux sons est la même que celle que l'auditeur associe à ces mêmes sons » (Dubois et al, 1973, p94).

La communication scientifique, quant à elle, désigne l'activité de diffuser des savoirs, connaissances ou informations soit vers les spécialistes du domaine soit vers un large public.

Selon le public visé, la communication scientifique répond à des règles : les règles sont formalisées quand il s'agit de la communication entre les scientifiques et leurs pairs, et sont plus simplifiées pour la vulgarisation, mais dans tous les cas, la communication cherche à faire comprendre le message par le récepteur mais constitue également un moyen de maintenir la culture du savoir scientifique. R. Benichoux (1985) affirme que : *« la véritable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes : la communication orale dans un congrès, un séminaire ou une réunion interne, l'article scientifique ou la revue générale et enfin le mémoire, la thèse, le livre etc... »* cité par (BEN RAMDHANE, 1995-1996, p14). De ces propos, on comprend que la

communication scientifique prend plusieurs formes qui se regroupent sous deux catégories : écrite et orale.

2. La communication scientifique écrite

2.1 Les écrits scientifiques

La communication scientifique est basée sur l'écrit car ce dernier prouve la validité des connaissances diffusées par les chercheurs. De plus, les écrits scientifiques prennent plusieurs formes et varient en fonction des supports et des objectifs. On trouve par exemple le support papier comme la revue, l'ouvrage, la thèse, etc. Nous trouvons aussi le support électronique qui est récemment apparu avec les revues de communication scientifique.

Ces écrits ont pour objet soit de publier les résultats des recherches menées par les spécialistes de la communauté scientifique : les chercheurs publient pour les chercheurs. Ce type de publication s'appelle « les écrits scientifiques primaires » ; soit pour orienter les étudiants et les élèves. Ce deuxième type s'appelle « les écrits didactiques » ; soit encore pour faciliter les connaissances et les résultats au grand public et c'est ce qu'on appelle « les écrits de vulgarisation scientifique ».

2.2 Les différentes catégories de l'écrit scientifique

2.2.1 Les journaux scientifiques

On les appelle également « revues scientifiques ». Il s'agit de l'un des types de communication choisi par les chercheurs scientifiques pour faire connaître leurs travaux en direction d'un public de spécialistes (www.wikipedia.com) consulté le (17 mars 2020), en d'autres termes elles sont spécialisées, appartiennent à un domaine particulier et elles se distinguent des revues destinées à la vulgarisation.

2.2.2 La revue générale

Ce type ne contient pas les résultats originaux de la recherche, mais peut contenir de nouvelles informations qu'on ne peut pas trouver dans les documents originaux de recherche en question.

2.2.3 Le rapport de conférence

C'est un compte rendu rédigé lors des interventions entre spécialistes dans une conférence donnée.

2.2.4 La littérature grise

La définition la plus courante est la littérature dite de Luxembourg où « littérature grise » est : « *ce qui est produit par toutes les instances du gouvernement, de l'enseignement et la recherche publique, du commerce et de l'industrie, sous un format papier ou numérique, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale* » cité dans (<https://www.cairn.info>) consulté le (20 mars 2020).

D'une autre manière, la littérature grise est tout document produit par les étudiants, les organismes publics, et spécialisés, elle est soumise à des règles mais qui n'est pas incontrôlable par les éditions commerciales.

2.2.5 Les livres scientifiques

Ils se différencient des autres écrits scientifiques par le volume, le contenu, et la structure. Ceux sont des supports légitimes de diffusion de la science, ils peuvent être destinés à un public expert ou à un grand publique.

3. La communication scientifique orale

La communication scientifique orale s'établit verbalement entre les chercheurs de la même discipline. Cette forme de communication scientifique est un genre de discours, notamment les discours de recherche qui correspondent à la production et la diffusion de genres variés de discours des étudiants et des chercheurs qui ont pour le même but la production de savoir. Elle peut par la suite se transformer en écrits scientifiques.

Elle revêt plusieurs formes :

3.1 Les conférences

Selon le dictionnaire Larousse : « la conférence est une réunion de personnes qui discutent des questions relatives à leur travail commun » (www.larousse.fr) consulté le 05 avril 2020.

Dans notre contexte, la conférence est une conversation entre les chercheurs où on peut trouver une confrontation d'idée sur une recherche récente.

3.2 La réunion

C'est un rassemblement d'un groupe de chercheurs d'un même laboratoire de recherche qui ont des intérêts communs et pour une fin déterminée.

4. Le signe linguistique

Le signe linguistique a été défini par F. de Saussure dans le cours général de la linguistique en 1916. Il se définit comme étant l'ensemble d'éléments qui composent un même système linguistique.

Selon Saussure, le signe linguistique est une entité psychique à deux faces ; il en rajoute : « Une tranche de sonorité qui est à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept » (Saussure, 1916, p 102).

Il est pertinent de présenter le signe linguistique comme une association d'un signifiant et d'un signifié. Selon la citation précédente, le signifiant représente une image acoustique c'est-à-dire sonore et le signifié c'est une image mentale, abstraite, une idée, un concept.

4.1 Caractéristiques du signe linguistique

F. de Saussure attribue trois caractéristiques principales au signe linguistique :

4.1.1 Le signe est arbitraire

Il n'y a pas de relation naturelle entre les deux composantes du signe (le signifiant et le signifié), il est arbitraire ou immotivé car un même concept renvoie à plusieurs images acoustiques dans différentes langues.

4.1.2 Le signe est conventionnel

Il est conventionnel parce qu'il est considéré comme résultat d'une convention entre les membres d'une communauté, du fait que les membres de cette même

communauté puissent communiquer ils partagent la même langue, les mêmes signes et les mêmes conventions.

4.1.3 Le signe est linéaire

En fonction du temps, le signifiant se présente de façon linéaire, c'est-à-dire le message linguistique se réalise par ordre, en suivant une suite linéaire de sons.

4.2 Le référent du signe linguistique

Si le signe désigne une entité à double face, le référent, lui, est extérieur à celui-ci, en d'autres termes, le référent représente le coté réel auquel le signifiant renvoie.

Dans le même sens Jakobson (1963) affirme : « pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie, c'est ce qu'on appelle aussi dans une terminologie quelque peu ambiguë, le référent, le contexte saisissable par le destinataire, et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé» cité dans (Akon, 1973, p125).

5. Langue et langage

5.1 Langue

C'est un produit purement social et extérieur à l'individu, il se compose d'un système¹ de signes vocaux ou graphiques propres à une même communauté et un système structuré d'éléments indépendants qui est toujours le même pour une langue donnée, et non pas une substance variable qui relève de la manifestation individuelle (Saussure, 1916, P.157). À savoir, la langue se caractérise par des relations et des règles comparables à une autre langue.

De manière générale, les langues naissent, vieillissent, meurent et se font remplacer par d'autres. Pour Saussure, la langue est un ensemble de signes, chaque signe correspondant à une idée différente.

5.2 Langage

Comme évidence, le langage est une faculté innée chez l'homme, il *«concerne l'homme en général. Dans une acception Saussurienne du terme, il désigne l'aptitude*

¹ Par « système » il faut comprendre que ce n'est pas seulement une collection d'éléments mais bien un ensemble structuré composé d'éléments et de règles permettant de décrire un comportement régulier.

spécifiquement humaine à pouvoir communiquer au moyen d'un système de signes vocaux» (Zemmour, 2008, P35). Le langage est donc un système de signes permettant l'expression et la communication de la pensée en utilisant le langage.

David Zemmour en rajoute dans la même page, que l'aptitude du langage se réalise à l'aide des particularités biologiques et cérébrales, disons l'appareil phonatoire et auditif.

6. La terminologie

6.1 Aperçu théorique, évolution et modèle théorique

En tant que spécialiste onomasiologique, et pour réaliser son dictionnaire (machine-outil), Wüster a pris comme point de départ sa connaissance approfondie du sujet (une démarche selon laquelle les connaissances d'un sujet précèdent la sélection des dénominations). Par conséquent, il a encouragé à éviter les pièges de l'ambiguïté en proposant le principe de la primauté du concept par rapport à la dénomination et a défini le concept comme objet central de la terminologie.

Vers 1930, Wüster, pour conférer à la terminologie une reconnaissance scientifique, a proposé une théorie justifiant son statut comme discipline. Cette théorie est dénommée « Théorie Générale de la terminologie » TGT dont les caractéristiques correspondent aux observations faites par le dictionnaire de la machine-outil, à savoir en imitant la démarche et la méthodologie adoptée pour réaliser le dictionnaire et surtout sur sa finalité normalisatrice (faciliter la communication internationale entre professionnels). Plus tard, les principes de cette théorie classique seront catalogués sous une optique conceptuelle, elle-même considère que le vocabulaire spécialisé reflète l'organisation des connaissances dans le même domaine spécialisé. Parmi les principes, la priorité est donné au concept et non pas au terme car ce dernier est monosémique et le concept est unidimensionnel, alors que les structures conceptuelles sont universelles.

De nouveau, les principes sont forgés et modulés principalement par le père de la terminologie Wüster qui tend vers la normalisation (surtout technique) et ses règles, puis par d'autres terminologues et des organismes de terminologie européens.

Depuis le milieu des années 1990, des voix se sont élevées contre cette optique de la terminologie et donnent naissance à de nouvelles approches pour combler les lacunes de

celle dite classique ou traditionnelle. Nous nous contentons de préciser les modèles théoriques qui prennent en compte la notion du « terme », comme la socio-terminologie de Gaudin (1993), la « théorie communicative de la terminologie » de Cabré (1998/1999) qui s'occupe de la dimension communicative de la terminologie et ses aspects cognitifs et linguistiques. Temmermane opte pour un modèle sociocognitif. Il a formulé une « théorie de la terminologie descriptive » qui prend en compte des dimensions diachroniques et sociales des termes, et la terminologie textuelle de Bourigault et Slodzian (1999) qui est née sous l'interaction des travaux de terminologues et des informaticiens qui sont intéressés par le traitement du corpus spécialisé, dans ce modèle l'importance est donnée au discours (cabré,1991, p58).

6.2 Définition de la terminologie

Le mot « terminologie » est un dérivé savant de « terme » avec le suffixe «-logie ». Les mots anglais « terminology » et allemand « terminologie » apparaissent au même moment sans qu'il ne soit possible de dire quelle langue a influencé l'autre (www.wikipedia.com) consulté le (04 juin 2020).

Il est bien connu que la terminologie est le pôle d'articulation de différentes définitions qui visent la notion de « *système de notions et de termes d'un domaine spécialisé* » (Wüster, 1981) cité par (Álvarez et Cardona, 2004, p) ; à savoir l'ensemble de concepts utilisés pour réussir une communication spécialisée entre experts. Wüster (1981) en rajoute et selon lui :

« Le mot terminologie a en effet trois sens principaux bien différents. (1) terminologie signifie en tout premier lieu le système de notions et de termes d'un domaine spécialisé quelconque, autrement dit grosso modo, un ensemble de termes accompagnés de sens qui leur sont attribués.[...] (2) le deuxième sens principal de terminologie est l'étude scientifique de la terminologie d'un domaine spécialisé donné, dans une langue donnée. Il s'agit, autrement dit, de la lexicologie spécialisée de ce domaine.[...] (3) le mot terminologie prend un troisième sens lorsque l'on abstrait les régularités qu'ont en commun les études scientifiques particulières de la terminologie qui portent sur un grand nombre de domaines spécialisés et de langues » (cité par Luciaz, 2006, p 08).

On peut comprendre donc que dans une première acception et dans un sens plus large, la terminologie signifie un ensemble de termes, de signes non-verbaux, d'images, de symboles, de graphiques, de formules ... qui caractérisent un domaine spécialisé. Dans un second lieu, pris dans un sens plus restreint ou plus spécialisé, le terme désigne la discipline linguistique qui s'occupe de l'étude des notions et concepts propre à un domaine particulier, et un troisième sens abstrait que prend la terminologie désigne la théorie de tel vocabulaire.

Maria Teresa Cabré (1998, p70) propose également trois concepts différents de la terminologie, tels que: 1) l'ensemble des principes et des fondements conceptuels qui régissent l'étude des termes; 2) l'ensemble des règles qui permettent de réaliser un travail terminographique et 3) l'ensemble des termes d'un domaine de spécialité donné. Fondements théoriques qui mènent à l'élaboration d'une méthode de travail à l'intérieur de chaque langue de spécialité (Álvarez et Cardona, 2004, p 295).

Pour leur part, Felber et Budin (1989) définissent la terminologie en tant que:

«Science chargée de la recherche, de la quantité systématisée des concepts d'un domaine de spécialité avec ses correspondantes représentations conceptuelles hiérarchisées, c'est-à-dire la terminologie s'occupe des concepts, des représentations conceptuelles et leurs systèmes» cité par (Álvarez et Cardona, 2004, p295)

7. Le terme et le concept

7.1 Le terme

Nous pouvons définir le « terme », d'après (l'organisation internationale de normalisation), ainsi :

« Le terme, ou entité terminologique, est un signe verbale composé d'une forme ou dénomination et d'un signifié ou contenu, c'est à la fois un élément linguistique et un élément du savoir puisqu'il porte la connaissance d'un domaine de spécialité déterminé. Le terme est

une désignation verbale d'un concept général d'un domaine spécifique ». (ISO 1087, 2000) cité par (Zouia, 2014, p 08).

Définir le terme n'est pas une tâche facile puisqu'il est une entité complexe dont la désignation a tendance à changer. Tout dépend des chercheurs : certains, comme Carbé et Kageur, le traitent en tant qu'objet unique et central de la terminologie. D'autres, comme Felber. Ils le considèrent comme un symbole conventionnel qui sert à représenter et matérialiser l'objet de la terminologie qui est le concept.

Ainsi, la notion de « terme » est différemment désignée selon les spécialistes. Ainsi : *« pour le documentaliste ou le spécialiste des sciences de l'information, le terme se confond avec la notion de descripteur, [...] pour le traducteur, le terme se confond avec la notion d'unité de traduction »* (L'homme, 2004, p53).

Malgré les différences, le terme reste l'unité qui sert à la transmission du savoir de tel ou tel domaine de spécialité.

En terminologie classique, le terme est décrit comme une étiquette apposée sur une « unité de pensée » qu'il désigne, et que l'on est convenu d'appeler concept, quelques fois notion (Sager 1990) dans (Thoiron et Béjoint, 2010, p 108).

En somme, nous pouvons conclure, à partir des définitions précédentes, que le terme est un mot utilisé dans un domaine spécifique.

7.1.1 Les types de termes

Il existe deux types de termes :

7.1.1.1 Le terme simple

Il sert à désigner une seule entité graphique, il comporte les termes qui sont formés d'une seule base ainsi que les dérivés. D'une autre façon, les termes qui se composent d'un seul radical et des affixes dérivationnels.

Exemple : maladie, antibiotique.

7.1.1.2 Le terme complexe

Cette appellation est utilisée pour désigner les termes composés de plusieurs entités graphiques séparées par des blancs ou pas les d'union ou bien l'apostrophe. C'est un syntagme nominal dont le sens est compositionnel, on accumule le sens des unités qui le composent.

Exemple : machine à laver, serre-joint.

7.2 Le concept

D'après (Marie-Claude L'homme, p 25), le « concept » est défini comme étant :

« Une représentation mentale qui retient les caractéristiques communes à un ensemble d'objets. Les objets du monde réel sont tous différents mais il est raisonnable de penser que la représentation que nous nous en faisons retient l'essentiel de leurs caractéristiques, ce qui nous permet d'en reconnaître de nouveaux ».

Selon Cabré (1999) : *« D'un point de vue abstrait, le concept est un amalgame de traits sémantiques et pragmatiques qui se matérialisent sélectivement en fonction de la situation communicative dans laquelle il est utilisé »* (Zouia, 2014, p12).

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de J. Dubois propose la définition suivante : *« On donne le nom concept à toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes »*

Nous pouvons dire donc, que le concept est une conception, une connaissance, une idée, faites et conservés au cerveau d'une chose et/ou objet réel.

7.2.1 Le concept commun

Le concept commun est spontané et quotidien. Il est né d'une théorisation naïve, et est le fruit d'un travail antérieur de la pensée qui demeure inconscient (<https://www.persee.fr>) consulté le (25 septembre 2020). A travers les interactions avec le monde extérieur, et depuis son plus jeune âge et au cours des expériences quotidienne, l'homme a tendance à élaborer des conceptions plus ou moins générales.

7.2.2 Concept scientifique

La vérité scientifique est conquise de haute lutte intellectuelle, rationnelle, par le renouvellement de concepts. Le concept scientifique est défini ainsi :

"Un concept scientifique est un outil intellectuel qui permet d'établir entre des phénomènes une relation suffisamment générale et invariante pour autoriser la prévision de résultats ou d'effets. L'histoire de la pensée scientifique montre que la construction des concepts n'est pas caractérisée par un progrès continu mais par une succession de rectifications des idées, par une sorte de "révolution permanente." (Astolfi, 1997) cité dans (<https://theses.univ-lyon2.fr>) consulté le (12 septembre 2020).

Sur le même sens, Michelle Brossard dit :

« Dans le cas d'un domaine de connaissances scientifiques, nous avons affaire à des mondes de fonctionnement intellectuels mettant en œuvre des concepts formant système ; entendons par là des ensembles organisés des gestes intellectuels rigoureusement définis portant sur un contenu spécifique, collectivement élaborés, contrôlés, mis à l'épreuve dans des expérimentations et donc soumis à des révisions périodiques. Les définitions et les relations entre les différents concepts permettant de penser les caractéristiques d'un domaine et niveau de réalité » (Astolfi, 1997) cité dans (<https://theses.univ-lyon2.fr>) consulté le (12 septembre 2020).

Nous pouvons dire donc que, les concepts scientifiques sont appris dans les situations didactiques et qu'on se les approprie à partir des concepts spontanés. En parallèle, les concepts scientifiques ouvrent les voies au développement des structures générales qui construisent les concepts quotidiens.

8. Langue commune et langue de spécialité

8.1 La langue commune

On entend par langue commune ou courante :

« l'ensemble des mots et expressions qui, dans un contexte où ils sont employés, ne réfèrent pas à une activité spécialisée ». (Rondeau, 1999) cité par (El-yafi, 2004, p21).

Pour Guilbert, la langue commune est : « *l'ensemble des moyens d'expression à disposition des membres d'une communauté linguistique. Cet ensemble, théoriquement défini, est constitué par des éléments caractéristiques (syntaxiques et lexicaux) utilisés par plusieurs groupes socioculturels ; ces éléments surtout lexicaux trouvent leurs origines dans différents domaines de la propre expérience de la communauté* » cité dans (DELAGNEAU, 2005, p03).

Dans le même sens, Maria Teresa Cabré la décrit comme : « *Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié des sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent. Cet ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale* ». (Cabré, 1998) Cité dans (AL-MOUTARĜIM, 2016, p11)

Selon Constantinisco-Dobridor (1998), la langue commune est : « *l'aspect culturel de la langue parlée par une nation, fondé sur une uniformité la plus grandes possibles exigée par la pratique de la communication acquis par toute la communauté, indifféremment de l'appartenance dialectales de locuteurs* » cité dans (<https://fr.glosbe.com>) consulté le (14 out 2020).

8.2 La langue de spécialité

En ce qui concerne la langue de spécialité, Kocourek (1991) la considère comme : « *une sous-langue de la langue naturelle, c'est-à-dire de la langue commune* » cité par (DELAGNEAU, 2005, p07).

A savoir, la langue de spécialité n'a pas de frontières solides avec la langue commune, car la langue de spécialité est fondée sur la langue commune mais avec des caractéristiques spécifiques.

La langue de spécialité selon Binon et Verlande (1999) renvoie aux : « *langues utilisées dans des situations de communication orales ou écrites qui impliquent la transmission d'une information, d'un champ d'expérience particulier, d'une discipline,*

d'une science, d'un savoir-faire lié à une profession déterminée, etc.» (cité par Ammouden M'hand, 2005, p02).

Nous pouvons aussi préciser ces définitions en ajoutant que la langue de spécialité est : *«une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées»*. (Lerat, 1995) cité par (AL-MOUTARĜIM,2016, p12).

Cette langue de spécialité a un contenu que Kocourek le définit comme : *«toutes les composantes essentielles de la spécialité, tel que le monde de spécialité les choses étudiées), les concepts correspondants, les connaissances accumulées, les buts visés, les méthodes employées et les spécialistes en tant que spécialistes»*.

8.2.1 Les caractéristiques de la langue de spécialité

8.2.1.1 Au niveau syntaxique

La langue de spécialité est caractérisée par un vocabulaire spécialisé et une syntaxe restreinte et moins complète que la langue commune. Moirand utilise une étiquette, plus riche que la notion de langue de spécialité parce qu'elle aborde la dimension discursive, pour ce faire : *« le discours spécialisé possède une syntaxe qui est toute à fait celle des langues de référence, mais avec des prédications en matière d'énonciation comme (le fameux style impersonnel) et les phrasologies professionnels (comme les formules stéréotypiques des administrations) »* (LERAT, 1996, p40).

8.2.1.2 Au niveau sémantique

La sémantique dans les langues de spécialités ne diffère pas de celle de la linguistique en générale, elle prend en compte l'étude des relations grammaticales en s'appuyant sur les connaissances des mécanismes morphologiques, distributionnels hiérarchiques et énonciatifs, toutefois, les termes dans la langue de spécialité sont monosémiques, c'est-à-dire, un signifiant ne référerait qu'à un seul et unique signifié dans la langue.

8.2.1.3 Au niveau morphologique

Selon Pierre Lerat (1996, p40) *«Le discours spécialisé se caractérise par une morphologie composite, accueillante aux alternances de morphème, aux empreints*

dénonciatifs et aux formules complexes incluant du lexique général et du lexique spécifique».

Le morphème est la plus petite unité significative dans la langue, il a une grande importance dans la formation des discours spécialisés parce qu'il permet de créer une infinité de termes.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons essayé de définir tous les concepts qui ont une relation avec le thème de recherche.

Dans le prochain chapitre, nous allons présenter les différents procédés de formation et de vulgarisation des termes et l'approche adoptée.

Chapitre II :

***Analyse lexico-sémantique et
analyse terminologique***

Introduction

Dans ce chapitre nous définissons les notions auxquelles nous aurons recours dans la partie pratique de notre travail, à savoir : la lexicologie, la lexico-sémantique, l'étude terminologique.

1. La lexicologie

La lexicologie est une branche de la linguistique, qui a pour objet l'étude générale du lexique, autrement dit la science qui s'occupe des mots du point de vue de leur étymologie, de leur formation et de leur sens.

Pour mieux définir cette notion, nous avons consulté divers ouvrages ; ce qui nous a permis de cueillir les définitions suivantes :

«La lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue appelées lexies » (Polguère, 2008, p45)

C'est aussi la description des mots dans leur emploi :

«L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène. Bien souvent, nous en avons employé les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu'il s'agit de les définir : c'est la principale difficulté à laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots lors de leur emploi». (Siouffi et Raemdonck, 2009, 43)

1.1 La morphologie

La morphologie, ou formation des mots, est une branche de la grammaire qui étudie la forme des mots, plus précisément les paradigmes des mots et l'organisation des catégories grammaticales, bref elle s'occupe de la structure morphologique.

Nous pouvons préciser cette définition en ajoutant que la morphologie lexicale est : *« l'étude de la structure interne du mot, c'est-à-dire de sa formation à partir d'unités de sens de rang inférieur relève de la morphologie lexicale » (Zemmour, 2008, p120)*

Siouffi et Raemdonck rajoutent en ce sens lorsqu'ils écrivent : « *la morphologie étudie également la formation de l'unité mot. Comment former un adjectif à partir d'un verbe (identifier/ identifiable), un mot à partir de deux noms (timbre/poste) ? Plusieurs voies sont possibles* » (Siouffi, Raemdonck, 2009 .P44)

En ce qui concerne l'analyse morphologique, les mots peuvent être analysés selon leurs origines, ceux qui viennent d'une autre langue qu'on les appelle emprunt et ceux qui ont été formés par le français en suivant deux procédés principaux, qui sont la dérivation et la composition (Lehmann et Martin-Berthet, 2008. P145), Zemmour donne l'explication suivante : « *l'analyse morphologique, c'est-à-dire l'étude de la formation du mot, peut prendre deux directions : la flexion du mot lorsque celui-ci est variable, et la formation du mot indépendamment de toute considération flexionnelle*» (Zemmour, 2008, P121).

1.1.1 L'emprunt

L'emprunt est un mot ou une expression que l'on emprunte à une autre langue sans passer par la traduction.

Dans le dictionnaire Larousse (1994) de linguistique et des sciences du langage, nous trouvons la définition suivante : « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne connaissait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts*» (<http://www.axl.cefan.ulaval.ca>).

L'intégration du mot emprunté à la langue emprunteuse se fait de différentes manières et sous l'influence de diverses causes selon les mots et les circonstances, à savoir les guerres, le commerce, et la colonisation. En quelque sorte l'emprunt est : « le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents» (Dubois *et al*, 2002, P177).

1.1.2 Le mot héréditaire

Les mots héréditaires sont les mots hérités par le français d'une langue ancienne : le latin, le francique, le gaulois (Lehman et Marthin-Berthet, 2008. P146). L'étymologie étudie leur histoire et évolution phonétique et sémantique jusqu'à en arriver à son origine antique.

Nous reprenons à notre compte la définition de mot héréditaire donné par Chambon (2010) : «*un mot héréditaire du français (ou d'une autre variété romane) est une unité lexicale transmise par tradition orale ininterrompue et ayant subi, de ce fait tous les changements phonétiques qui caractérisent cette variété. Un mot héréditaire est donc nécessairement un mot oral (dont la signification est le produit de changement phonétiques systématiques*» cité dans (Benarroche, 2013, p01).

1.1.3 Le mot composé

Comme son nom l'indique, le mot composé est l'adjonction de deux unités lexicales pour en avoir un seul, ceci peut être réalisé soit par l'association de deux lexèmes (le lexème est l'unité de base du lexique, dans une opposition lexique/vocabulaire, où le lexique est mis en rapport avec la langue et le vocabulaire avec la parole) (Dubois *et al*, 2002. p 275) ; soit par l'adjonction d'un préfixe à une base lexicale.

Le procédé de formation du mot composé est appelé **composition**, elle-même désigne le procédé qui permet d'assembler deux à plusieurs bases françaises, latines ou grecs. Selon Zemmour (2008, p75) : «à l'écrit, la composition se matérialise par une soudure (passeport, autoroute), un trait d'union (passe-partout, remonte-pente) ou un simple blanc graphique (chemin de fer, pomme de terre)».

En effet, la composition assemble deux types principaux : la composition populaire et la composition savante.

1.1.3.1 La composition populaire

Ce type est le plus courant et le plus simple, elle consiste à associer deux mots autonomes en français.

Exemple :

Porte + feuille —> portefeuille

Chou + fleur —> chou-fleur

Bateau + mouche —> bateau-mouche

Pomme + de + terre —> pomme de terre

1.1.3.2 La composition savante

Par contre, la composition savante (appelée aussi inter-fixation), c'est-à-dire la composition à partir d'éléments latins ou grecs, ne se fait pas à partir de mots, elle se définit comme la juxtaposition de deux radicaux (-ie/ iste), qui désignera la catégorie, le genre, et permettra de trier la spécialité et le spécialiste (biochimie/ biochimiste).

Dans la composition savante, les deux éléments sont toujours collés sans trait d'union, ces éléments peuvent être tous les deux latins, ou tous les deux grecs ou un grec et un latin.

Exemple :

Homicide : composé du latin *homo* (homme) et du latin *caedere* (tuer) .

Hydrogène : Composé du grec *hydro-* et du grec *-gène* .

Génocide : composé du grec « *genos* » et du latin « *cide* ».

1.1.4 Le mot dérivé

Le mot dérivé est un mot formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes (préfixe ou suffixe soudés), à une base dont la plus minimale appelée radicale ; la dérivation produit un mot nouveau à partir d'un seul mot préexistant en le modifiant, la modification peut porter sur les trois aspects du mot (forme, sens et classe syntaxique). De ce fait, afin de clarifier cette idée Zemmour (2008, p 79) souligne : «la formation par dérivation consiste à ajouter à une base des affixes dérivationnels : les préfixes se placent à gauche de la base, les suffixes à droite, la base étant constituée d'au moins un radical, et éventuellement d'affixes, exemple : à la base adjectivale utile peuvent s'adjoindre le préfixe privatif *in-* ou le suffixe *-ment*, pour former inutile, utilement, inutilement».

1.1.4.1 La dérivation affixale

Elle se compose de trois sous catégories, dont la nomination varie selon la place de l'affixe dérivationnel.

1.1.4.2 La dérivation préfixale

C'est un procédé de formation qu'on l'utilise sur une base, il s'agit d'ajouter un affixe du côté gauche de la base qu'on l'appelle préfixe pour construire un nouveau mot avec un sens complètement différent de la base, le préfixe dans ce cas n'a pas de fonction grammaticale, sa fonction est purement sémantique ; nous pouvons dire donc que la base et la base soudée à un préfixe font partie de la même classe grammaticale.

Exemple :

Préfixe + base \longrightarrow mot dérivé

Préfixe + verbe \longrightarrow verbe

Re + prendre \longrightarrow reprendre

Préfixe + adjectif \longrightarrow adjectif

Il + légal \longrightarrow illégal

Préfixe + nom \longrightarrow nom

Pré + histoire \longrightarrow préhistoire

1.1.4.3 La dérivation suffixale

Contrairement à la dérivation précédente, la dérivation suffixale consiste à ajouter un suffixe du côté droit de la base, on obtiendra par la suite une unité avec une classe grammaticale différente de la base et un sens légèrement modifié.

Le suffixe joue le rôle du marqueur de la classe grammaticale de l'unité mais il ne peut être ajouté à n'importe quelle base parce qu'il y a des suffixes qui servent à la normalisation du verbe ou de l'adjectif, ceux qui produisent un nom de qualité à partir d'un adjectif qualificatif.

Exemple :

Base + suffixe \longrightarrow mot dérivé

Assembler + -age \longrightarrow assemblage

Fragile + (-i) -té \longrightarrow fragilité

1.1.4.4 La dérivation parasynthétique

Cette sous-catégorie n'est pas fréquente, elle consiste à l'adjonction successive d'un suffixe et d'un préfixe à la même base.

Exemple :

Préfixe + base + suffixe → mot dérivé

Base + suffixe → mot dérivé

Gel + er → geler

Préfixe + mot dérivé → mot dérivé

Dé + geler → dégeler

1.1.4.5 La dérivation impropre (la conversion)

La dérivation impropre est non affixale, elle se caractérise par le changement de la catégorie grammaticale en laissant la même forme du mot, c'est un procédé très courant et très facile à comprendre.

Exemple :

Un pantalon **noir** (substantif) → adjectif

Un soldat **blessé** (participe passé) → adjectif

Il a **fort bien** travaillé (adjectif) → adverbe

Le **coucher** de soleil (verbe) → substantif

1.1.4.6 La dérivation régressive

Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long, c'est-à-dire elle se fait par la suppression d'un suffixe.

Exemple :

Accorder (verbe) → un accord (base)

Refuser (verbe) → un refus

1.1.4.7 Autres formes de la morphologie

Il existe des formes différentes comme :

1.1.4.7.1 Les nomenclatures chimiques et organiques

C'est un terme qui désigne les différentes méthodes utilisées pour nommer les composés chimiques ou à l'inverse déduire sa composition à partir de son nom. C'est la méthode la plus utilisée, elle est décrite par l'union internationale de chimie pure et appliquée, souvent appelée nomenclature IUPAC.

Les nomenclatures visent à assurer que la personne qui lit ou qui entend le nom d'un composé chimique sont sûre qu'elle ne s'est pas trompée du composé chimique auquel elle se réfère, car chaque substance a son propre nom, un nom bien précis et bien spécialisé.

1.1.4.7.2 L'abréviation

S'appelle aussi la troncation, c'est un procédé qui consiste à réduire et abrégé le mot à quelque lettre par la suppression d'une ou de plusieurs syllabes. Généralement c'est la finale du mot qui est tronquée.

Exemple :

Radiographie → radio

Automobile → auto

1.1.4.7.3 Le sigle

C'est une suite des lettres qu'on peut les tirer des initiales des mots pour le réduire, une abréviation formée de lettres initiales.

Exemple :

P.D.G , V.T.T , S.D.F .

2. La sémantique

La sémantique est un mot qui a été inventé par le linguiste français Michel Bréal, pour désigner les lois qui président à la transformation des sens, donc c'est la science des significations. Dans le même sens, Lehmann et Martin-Berthet (2008) confirment que : «*La*

sémantique lexicale a pour objet l'étude du sens des unités lexicales ». Elle pour objet l'analyse du sens et les relations de sens et de forme qu'on les trouve entre eux, par exemple :

- La signification des mots composés.
- Les relations de sens qui se trouvent entre les mots (l'homonymie, la synonymie, l'antonymie de polysémie, l'hyperonymie, l'hyponymie...)
- La position et la distribution des actants au sein d'un énoncé.
- L'analyse critique du discours.
- La pragmatique vu qu'elle se considère comme branche de la sémantique.

Dans l'ouvrage de 100 fiches, Sioufi et Raemdonck (2009, p48) débutent la fiche (21) intitulée (La sémantique) par : *«La sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens* dans la langue. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le mot* ou la phrase*. On peut encore estimer qu'il fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énonciation»*.

3. Analyse lexico-sémantique

Elle sert à combiner deux disciplines complémentaires pour l'étude du lexique d'une langue quelconque, elle peut être faite en rapprochant deux branches : la morphologie qui s'intéresse à la forme du lexique et la sémantique qui s'intéresse au sens.

4. Analyse terminologique

Tout travail terminologique a des objectifs associés à trois besoins terminologiques. Le premier est *« [...] la description systématique des ensembles de termes (terminologies) nécessaires à la formation des discours portant sur un domaine socialement distinct [...] . Ces besoins sont étroitement liés à la description des systèmes de notions»* (Rey, 1979, cité par Valencia, 2006, p26); la deuxième a pour objet la transmission et la diffusion des connaissances experts, tandis que le troisième est lié à la norme, pour assurer une communication harmonisée.

Pour assurer le travail terminologique, la terminologie a proposé des modèles théoriques, à savoir la démarche onomasiologique, et la démarches sémasiologique.

4.1 La démarche onomasiologique

C'est une démarche conceptuelle adoptée dans la théorie générale de la terminologie TGT, elle utilise le concept comme point de départ et considère le terme comme sa réalisation linguistique. Selon Dubois : « *l'onomasiologie est une étude sémantique des dénominations ; elle part du concept et recherche les signes linguistiques qui lui correspondent* » (Dubois *et al*, 2002. P 334)

Le principe de cette méthode est d'isoler un concept puis chercher la forme ou les formes qui le désignent. La figure ci-dessous illustre le principe de l'onomasiologie.

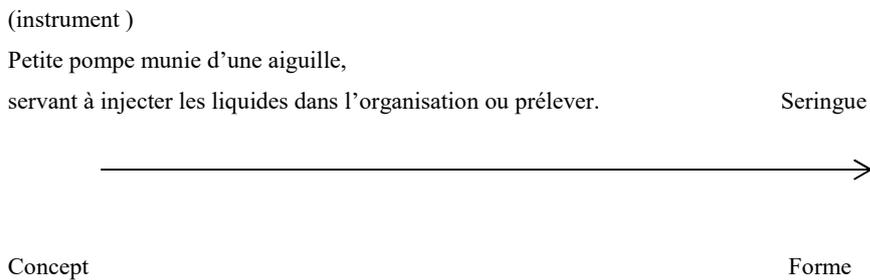


Figure 1 : démarche onomasiologique.

Cependant, la démarche onomasiologique favorise la normalisation, elle en est capable avec ses objectifs, dans ce cas, pour représenter un concept on doit impérativement sélectionner un indicateur unique. On peut dire donc que la terminologie a un caractère unique, celui qui sert à éliminer l'ambiguïté en privilégiant la bi-univocité :

«Une forme correspond à un seul concept et un concept est exprimé par une seule forme» (Marie-claude L'Homme. 2004.p27)

4.1.1 L'univocité

La terminologie classique rejette certains phénomènes naturels en langue comme la polysémie (une seule forme pour deux ou plus d'un concept), et la synonymie (l'utilisation de plusieurs formes linguistiques pour une seule forme), la terminologie favorise l'univocité, cette dernière désigne la relation entre le sens et la forme du terme, selon l'équation *un sens à une forme*. Mais il n'est pas rare d'avoir une pluralité de termes correspondant à un même concept (Thoiron et Béjoint, 2010, p108), en effet, il y avait des travaux des commissions ministérielles de terminologie en France qui affirment lors des

examens qu'il y a synonymie en terminologie. Thoiren affirme : *«on a donc, dans la réalité des faits, une situation dans laquelle, pour un même concept, un terme est présenté comme normalisé et d'autres lui sont, le cas échéant, associés comme ses synonymes reconnus»*.

4.2 La sémasiologie

Par opposition à l'onomasiologie, la sémasiologie a comme point de départ l'analyse la forme, c'est une démarche adoptée dans l'optique lexico-sémantique. C'est dire que la démarche sémasiologique type est celle de la lexicologie (Dubois et al, 2002. P 423), nous pouvons aussi préciser cette définition en ajoutant que : *« les lexicographes partent de la dénomination, qui est une entrée de dictionnaire, pour la définir en se déplaçant du terme vers la notion. Ce faisant, la lexicologie et la lexicographie privilégient la sémasiologie parce que : (i) pour les lexicographes, l'exercice comprend en premier lieu le répertoire des unités, puis l'attribution de sens et d'équivalents ; (ii) pour l'usage du lexique en général, tracer le lien entre la forme et le sens implique souvent la recherche du sens ou de l'équivalent d'une unité en partant de sa forme graphique ou sonore immédiatement à leur porté»* (Aito et Igwe 2011, p11).

La sémasiologie sert à la description, c'est-à-dire à partir du mot lui-même on cherche son explication. Marie Claude l'Homme (2004) dans son ouvrage intitulé La terminologie : principes et techniques ajoute que : *« l'optique lexico-sémantique s'intéresse également à l'étude et à la représentation des relations entre les sens. Les relations qu'on peut désigner entre un premier terme et d'autres termes du même domaine sont extrêmement nombreuses»*. Autrement dit, cette optique aborde le terme comme une unité lexicale dont la particularité est d'avoir un sens qu'on peut associer à un domaine de la connaissance humaine. Cette unité entretient avec d'autres unités lexicales un ensemble complexe de relations sémantiques.

4.2.1 La définition : hypo-spécifique, suffisante et hyper-spécifique

La définition occupe une place importante dans la terminologie parce qu'un terme ne peut exister que s'il correspond à une définition. Mais celle-ci n'est pas une tâche facile ; elle est à la tête du travail servant à analyser les sens du terme. C'est ce qui fait dire à A.Rey (1992) que *« la définition reste toujours la pièce maîtresse de tout travail terminologique ou lexicographique»* (cité par Desmet, 2002) .

Or, la terminologie est inscrite en quelques sortes dans la droite ligne de la lexicologie et la lexicographie, cette dernière exploite toutes les relations morphologiques et sémantiques dans la langue, et comme résultat nous avons plusieurs types de définitions : nous connaissons la définition lexicographique, la définition encyclopédique (hyper-spécifique), et la définition terminologique. Pour bien définir la définition, A Rey en fournit une qui semble plus claire et plus précise :

«La définition terminologique est une sorte de compromis entre la définition lexicographique et la description encyclopédique destinée à améliorer l'usage des noms pour leur permettre de fonctionner comme des termes, destinée aussi à évoquer le mode de constitution des classes d'êtres et le fonctionnement des schèmes conceptuels» (Rey, 1992) cité par (Desmet, 2002).

La définition de manière générale selon Zemmour (2008) :

«Il s'agit de la description du ou des sens d'un mot. On observe d'emblée qu'un mot se définit à l'aide de mots, de même que la linguistique à recours au langage», elle doit être précise et les termes utilisés doivent être plus claires, Thoiron et Béjoint argumentent : «il y a dans la rédaction de la définition un choix d'éléments, une hiérarchisation des éléments choisis et une mise en forme de ces éléments selon des algorithmes plus ou moins précis dans le cadre d'une figure générale (Wierzbicka 1985). Décrire et définir la nature profonde de ces éléments, qui sont des morceaux de sens, concerne avant tout les cognitivistes mais on peut admettre, qu'il s'agisse de terminologie ou de langue générale, qu'il résulte d'une conceptualisation, d'une construction mentale, variable selon la langue, l'individu ou les circonstances» (Thoiron et Béjoint, 2010, p110).

La définition par inclusion est formée de deux parties :

- A) L'incluant qui désigne la catégorie générale dont relève l'objet à définir.
- B) Les traits spécifiques qui différencient les espèces entre elle ou les éléments dont se compose la classe. La définition peut être :
 - hypo-spécifique, lorsqu'on répond affirmativement seulement à la première question. Elle contient un nombre de caractères différenciateurs qui ne permette pas de différencier précisément le mot défini des autres appartenant au même genre prochain.

- suffisante si la réponse est oui aux deux questions
- hyper-spécifique, appelée aussi encyclopédique. Elle contient un nombre élevé de traits et de qualifications superflus.

Le choix entre ces trois définitions est lié à la stratégie de chaque dictionnaire.

5. La vulgarisation scientifique

5.1 Définition et objectifs

Le mot vulgarisation vient du verbe vulgariser qui, lui aussi vient du latin «vulgaris» qui veut dire vulgaire. La vulgarisation scientifique est une technique de transmission des savoirs qui vise à rendre accessible à tous, d'une autre manière c'est rendre les informations les plus complexes compréhensibles par un large public, la transmission des savoirs est horizontale.

Dans cette perspective, Bernard Schiele montre que : *«la vulgarisation scientifique consiste, en première approximation, à diffuser, auprès du plus large public nanti d'un minimum de culture, les résultats de la recherche scientifique et technique et, plus généralement, l'ensemble des productions de la pensée scientifique en composant des messages facilement assimilables »* (Bernard,1983, p157) . À savoir, il s'agit de la diffusion des connaissances aux non-spécialistes.

Les vulgarisateurs ont le rôle de promouvoir et de partager la culture scientifique, ils se prennent pour des artisans de la production scientifique puisqu'ils veulent unir les chercheurs et le public, ces vulgarisateurs peuvent être des journalistes scientifiques, des écrivains, des chercheurs ou encore médiateurs ou animateurs scientifiques. La vulgarisation scientifique est souvent prise comme un accélérateur de la circulation des savoirs et permettra par la suite leur intégration dans la culture générale.

5.2 Types de vulgarisation

Comme nous l'avons vu précédemment, la vulgarisation est la manière de faire passer les connaissances à un public non spécialiste d'un domaine particulier, le vulgarisateur qu'il soit spécialiste ou pas doit prendre en considération le niveau intellectuelle des lecteurs en utilisant un langage plus simple que le langage spécialisé pour assurer la bonne transmission des connaissances, la vulgarisation peut se présenter sous

trois types variés : la haute vulgarisation, la vulgarisation intermédiaire et la vulgarisation pour enfant.

5.2.1 La haute vulgarisation

Ce type de discours est réservé à la catégorie sociale la plus intellectuelle (publique lettré), ce genre de discours est moins vulgarisé parce qu'il s'établit entre les spécialistes de différents domaines qui utilisent des termes scientifiques et des définitions précises.

5.2.2 La vulgarisation intermédiaire

Ce type vise un public plus large, qui a des connaissances simples dans le domaine scientifique, et qui sont intéressés par les sciences, ces lecteurs ne sont pas des illettrés mais des adultes non spécialistes.

Les textes de vulgarisation intermédiaires sont caractérisés par des termes scientifiques mais souvent intégrés entre guillemets pour spécifier un mot et une définition claire et précise.

5.2.3 La vulgarisation pour enfant

C'est la vulgarisation la plus simplifiée, le public visé sont les enfants entre 8 à 14 ans, les textes sont courts vu le vocabulaire limité des enfants, le texte est écrit sous forme de récit en utilisant un vocabulaire commun et un style attirant accompagné des images illustratives.

5.3 Les méthodes et les outils de vulgarisation

La vulgarisation scientifique est donc connue pour son objet central celui de la simplification du discours scientifique pour permettre une efficace transmission d'information spécialisé au large public. La vulgarisation est un processus pratiqué par la majorité des gens, d'une manière ou une autre et chacun a sa façon à lui.

5.3.1 Les figures de style (l'analogie)

L'analogie est la méthode la plus utilisée pour la vulgarisation des concepts abstraits, elle les concrétise pour les rendre faciles à saisir dans l'esprit

L'analogie consiste à faire des ressemblances entre l'objet à vulgariser et un objet familier au large public.

5.3.2 La reformulation

C'est la manière de simplifier un segment linguistique, c'est-à-dire enchaîner une expression spécialisée par une autre vulgarisée qui a le même sens, la relation d'équivalence sémantique entre les deux énoncés s'appelle paraphrase.

5.3.3 La métalinguistique

La fonction de la métalinguistique a pour objet la langue qui est utilisée pour la délivrance du message donc la langue est utilisée pour parler d'elle-même, la métalinguistique sert à la définition des choses à travers les mots.

Conclusion

D'après ce qui précède, on peut conclure que le langage de spécialité peut être traité par la lexicologie vu que la lexicologie a une relation avec la terminologie.

Partie pratique

Chapitre I :
Analyse
morphologique

Introduction

Comme nous l'avant précédemment avancé, la terminologie scientifique est unique dans son genre, elle se distingue de la terminologie des unités lexicales au niveau sémantique. Autrement dit, le terme a un sens spécialisé par rapport aux autres unités lexicales où la synonymie et la polysémie sont présentes. De même, nous pouvons étudier cette terminologie selon deux angles différents : le premier, onomasiologique, sert à la normalisation des concepts et le second, lexico-sémantique, adopte la démarche sémasiologique.

1. Résumé du contenu du livre

« Pomme du matin éloigne du médecin, mais il faut prendre la pomme et la laisser dans un verre d'eau toute la nuit afin de libérer un certain pourcentage de pesticides et faire du sport au moins deux fois par semaine pour se débarrasser du reste avec la transpiration ». Ceci est une petite illustration qui montre la manière dont l'auteur diffuse son savoir.

Le professeur Henri Joyeux, dans son ouvrage, oriente un large public vers des comportements alimentaires nouveaux à la fois écologiques et plus scientifiques. Il rend bien compte que toutes les publications qui promeuvent tant de produits alimentaires sont à la moitié fausses et à la moitié vraies, il avertit (2016, p11) :

«Même si vous ne retenez pas tout ce qui est écrit dans la suite, retenez au moins que toutes les publicités qui vous sont «offertes», sur les murs du métro, dans les magazines, sur les grands panneaux de nos villes, voilà ce qu'il ne faut pas acheter. On essaye de nous prendre pour des « cons-sommateurs», mais fort heureusement nous sommes entrés en résistance. Cela peut changer dans les 10 ans qui viennent, mais dépend d'abord de chacun d'entre nous. Nous en reparlerons en 2023 !».

Cet ouvrage englobe toutes les informations que le large public doit avoir pour choisir ce qui est meilleur pour la santé. Les informations sont réparties en 10 chapitres différents, chacun parle de quelque chose mais ils ont un seul but, celui d'améliorer notre santé. Il nous incite à : manger des fruits et légumes bio, mâcher longuement pour stimuler le goût et l'odorat : parce que les premiers signes d'Alzheimer se manifeste comme une

perte double du goût et de l'odorat , à contrario, manger moins de viande rouge, éviter les aliments industriels et imiter la consommation des sucres raffinés de même éviter les produits allégés, privilégier l'eau et la cuisson à la vapeur, ne pas arrêter de manger du pain parce qu'il ne fait pas grossir, et choisir l'huile d'olive : outre ses qualités nutritionnelles c'est aussi celle qui supporte le mieux la cuisson, et l'idéal selon lui, c'est de faire du sport deux séances de 30 minutes chaque semaine.

2. Résumé du chapitre II

Ce chapitre est intitulé : *Relations «aliments et cancer» : notions scientifiques*. Comme il est indiqué dans l'intitulé, le professeur s'est intéressé à faire la relation entre l'alimentation et l'apparition des cancers, il a constaté que 85 % des cas des personnes qui consomment beaucoup d'aliments bio ont un risque de développer des cancers diminué par rapport à des personnes qui consomment peu.

3. Auteur

Né le 28 juin 1945 à Montpellier en France, il est chirurgien cancérologue et chirurgien des hôpitaux, écrivain, conférencier français et militant politique, professeur honoraire à la faculté de médecine de Montpellier. Il est membre de l'Académie nationale de chirurgie depuis 1994. Il a obtenu le prix de cancérologie Antoine Lacassagne et est chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur. Henri Joyeux a publié de nombreux ouvrages consacrés à l'écologie humaine, notamment sur l'alimentation, parmi les ouvrages dont le best-seller *changez d'alimentation* (2013), *les abeilles et le chirurgien* (2014), et *comment se soigner avec le chocolat* (2015) ont paru aux Éditions du Rocher.

4. Corpus

Il convient de délimiter le champ d'étude que nous avons fixé d'aborder et de soulever le voile sur les objectifs que nous voulons d'atteindre. Il est pertinent de décrire la démarche que nous projetons à suivre durant notre étude.

En s'appuyant sur le chapitre II de l'ouvrage que nous avons choisi comme support d'étude, ce dernier contient une variété de termes spécialisés. Pour en faire une étude, nous avons sélectionné 83 termes : des termes qui indiquent les concepts de la médecine et des termes qui indiquent les noms de composé chimiques et/ou organiques.

5. Démarche et analyse morphologique des termes

Dans ce premier chapitre, nous allons examiner les termes que nous avons pu relever dans le chapitre II du livre. Nous avons choisi la méthode lexico-sémantique dans laquelle nous allons adopter une analyse morphologique, elle sert à la description de la structure des termes ainsi que le sens des éléments qui le composent. Nous allons recourir au dictionnaire en ligne (www.cnrtl.fr) que nous avons pris comme outils pour la classification des termes.

Le tableau ci-dessous explicite notre travail :

La terminologie est l'ensemble des termes qui appartient à un domaine spécialisé. Les mots sont très complexes et très difficiles à comprendre par le non spécialiste. Ils se composent de plusieurs unités, ils se dérivent des mots grecs ou latins, ils prennent des formes abrégées comme les sigles, ou bien des formes plutôt longue quand il s'agit des nominations des composés chimiques et organiques.

	mot hérité	emprunt	composition		Dérivation					Nomenclature	Sigle
					affixale		Parasynthétique	impropre	régressive		
			populaire	savante	Préfixale	suffixale					
Cancérigène				X							
Hydrocarbure				X							
Cancerogénèse			X								
canceriser						X					
ADN											X
tumeur	X										
Oncogène				X							

	mot hériti aire	empru nt	composition		Dérivation					Nomenclat ure	Sigle
					affixale		Paras- synthétiq ue	improp re	régressi ve		
			populai re	savant e	Préfixa le	suffixa le					
Gène		X									
Enzyme		X									
Protéase						X					
Anticancereux							X				
Benzopyrène				X							
Œusophage		X									
Nitrate		X									
Méthylcholant hrène										X	
Kilocalorie					X						
staphylococciq ue										X	
Hypercholesté rolémie							X				
Coronarienne						X					
Endogène					X						
Œustrogène				X							
Progestérone				X							
Cancerigène						X					
Hydrocarbone					X						
Toxicologue						X					
diméthylnitro samine										X	

	mot hériditaire	emprunt	composition		Dérivation				Nomenclature	Sigle
					affixale		Parasynthétique	impropre		
			populaire	savante	Préfixale	suffixale				
Biologique						X				
Infection	X									
Nitrosomyglobine									X	
Benzofluoranthène									X	
PH										X
Acidification						X				
Molybdène		X								
Cholestérol				X						
Côlon-rectum		X								
Halocarbène						X				
Bactériologique							X			
Benzoanthracène									X	
O-toluènesulfonamide									X	
Phénylcétonique									X	
Azoïque						X				
Côlon-réctal		X								
Cocarcinogène					X					
Paradiméthylaminobenzène									X	

	mot héréd itaire	empr unt	composition		Dérivation				Nomencla ture	Sigle	
					affixale		Paras- synthéti que	impro pre			régress ive
			popul aire	savant e	Préfix ale	suffix ale					
Cyclohexylam ine										X	
Sélenodiglutat hion										X	
Antithyroïdien ne							X				
DDT											X
Toxicologie				X							
Génétique		X									
Cancereux						X					
Hypoglycémie							X				
Triphényl- méthane										X	
Alpha- linoléinique										X	
Leucémique						X					
Antioxydant					X						
Anticarcinogè ne					X						
Précarcinogèn e					X						
Tumorigenèse			X								
Cardiovascula ire					X						
Epithéliales	X										
Prévalence	X										
Leucémie				X							

	mot héred itaire	empr unt	composition		Dérivation				Nomencla ture	Sigle
					affixale		Paras- synthéti que	impro pre		
			popul aire	savant e	Préfix ale	suffix ale				
Obésité		X								
Nitrosamine		X								
Toxi-infection			X							
HC										X
THM										X
mutagène						X				
Trp										X
Hap										X
Tératogène				X						
Hydrochalcone				X						
Energétique						X				
Toxicité						X				
cancérologie				X						
Athérome		X								
Détoxification							X			
Cancérisation						X				
Inflammatoire						X				
Clostridium botulum										
décryptage							X			
Lymphosarcome					X					

Tableau 1 : Analyse morphologique des termes.

Commentaire

D'après l'analyse de la morphologie des termes que nous avons faite dans le tableau précédent, nous avons remarqué que : les termes scientifiques ont une morphologie variée. Parfois on utilise des termes comme les emprunts savants tel que le terme « gène » emprunt savant au grec ancien qui signifie « naissance », « enzyme » emprunt savant à l'allemand qui veut dire « activateur » et « œusophage » emprunt savant du grec ancien qui veut dire « organe du tube digestif » ; les termes héréditaires qui sont généralement issus du latin comme le terme « tumeur » qui vient du latin « tumor » et signifie « gonflement », « infection » du latin « infectio » qui veut dire « salissure », le terme « prévalence » qui vient aussi du latin « prévælencia » signifie « extension », une autres typologie de forme très intéressante, elle englobe un nombre important de termes scientifique : la composition. Elle-même se compose de deux types : premièrement la composition populaire elle se fait à partir de la forme N+Adj nous la trouvons dans tumorigène et cancerogénèse, à partir du N+N comme dans toxi-infection (il y a troncation tu nom toxine). Deuxièmement, la composition savante, dans ce type on observe des structures analogues à celle de la composition populaire sauf que les composants savants sont des éléments à caractère hybride : il y a la composition à partir du N+N on trouve le terme carcinogène = carcino (cancer) + gène (naissance), oncogène = onco (tumeur) + gène, ou encore la formation à partir Adj+N comme dans leucémie = leuc (blanc) + émie (sang).

En ce qui concerne la dérivation, il y a la dérivation préfixale dans cocarcinogène = co (exprime l'adjonction) + carcinogène (composition savante), antioxydant = anti (contre) + oxydant (ce qui transforme un corps par combinaison avec l'oxygène), dans cette catégorie la classe grammaticale du terme dérivé n'est pas changer le changement est plutôt sémantique, mais nous remarquons le changement de la classe grammaticale dans la dérivation suffixale : nous trouvons la verbalisation du nom cancer avec le préfixe qui indique le verbe « er » pour avoir le verbe « Cancériser », l'adjectivation du même nom cancer avec l'ajout du préfixe « gène » nous obtiendrons l'adjectif « Cancérigène », ainsi que le préfixe « eux » qui donne Cancéreux, et la transformation du verbe en un mot comme acidification : acidifier (verbe) + fication (suffixe qui exprime l'action de rendre une chose telle que l'exprime le formant initiale), le verbe « muter » avec le suffixe gène donne l'adjectif mutagène. Par rapport à la dérivation parasynthétique nous trouvons l'adjectif anticancéreux = anti (préfixe) + cancer (base) + eux (suffixe), de même l'adjectif détoxification = dé (préfixe) + toxique (base) + fication (suffixe), et le nom décryptage =

dé (préfixe) + décrypter (base) + er (préfixe). Nous marquons en plus qu'il y a absence de la dérivation régressive et la dérivation impropre.

Deux autres catégories de morphologie sont présentes dans l'ouvrage. Nous les avons classées sous le nom des « nomenclatures », elles se composent de plusieurs bases et éléments et même des troncations, nous pouvons donner l'exemple de : diméthylinthrosamine, benzo-anthracène, O-totuensulfonamide, Alpha-linolémique. Et certains sigles connus dans le domaine de la médecine comme ADN = acide désoxyribonucléique, PH = potentiel de l'hydrogène.

Suite à notre analyse nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- Le vocabulaire scientifique est très varié aussi bien au niveau morphologique que sémantique. Cela peut se justifier par le recours à l'adaptation à la langue française des éléments et des bases empruntés ou héréditaires des langues savantes ;
- Nous nous permettons de dire que certains substantifs jouent le rôle d'éléments hybrides lorsqu'ils sont attachés à d'autres éléments hybrides, ils sont classés dans la composition savante ; et lorsque ces substantifs sont attachés à des bases françaises, dans ce cas elles jouent le rôle de suffixe : le substantif « gène » il est ajouté avec l'élément « carcino » pour construire le mot savant « carcinogène », et il est inséré au verbe « muter » pour construire le terme « mutagène » ;
- Les éléments, les bases, les dérivés et les troncations qui composent les nomenclatures peuvent changer de place dans la nomination en fonction de la position du composant de la molécule et en fonction la méthode de dénomination, exemple : dans méthylecholanthrène il y a le dérivé méthyl du méthane (gaz) est utilisé au début de la nomenclature, et dans diméthylnthrosamine, le méthyl est utilisé dans la seconde place, la nomination pour cette catégorie dépend de la composition de la molécule.
- La terminologie scientifique se compose des termes simples avec une unité graphique unique : inflammatoire, épithéliales, infection ; et des termes complexes qui peuvent être liés avec un trait d'union comme lympho-sarcomes, alpha-linolémiques, ou un espace comme clostridium botulum.

Tableau complémentaire

	mot hérité aire	empru nt	composition		Dérivation					Nomenclat ure	Sigle
					affixale		Paras- synthétiq ue	improp re	régressi ve		
			populai re	savant e	Préfixa le	suffixa le					
Nombre	4	12	3	12	10	16	6	0	0	13	7
Pourcentage	4.81%	14.45 %	3.61%	14.45 %	12.04 %	19.27 %	7.22%	0.00%	0.00%	15.66%	8.43%

Tableau 2 : Recensement de la morphologie des termes scientifiques.

Représentation graphique des résultats

Le graphique qui suit montrera les recensements des morphologies obtenus lors de l'analyse des termes. De même, nous remarquons que les termes ont des morphologies différentes avec des pourcentages qui vont du 0.00% jusqu'au 19%. Le plus grand pourcentage 19% correspond à la classe de la dérivation suffixale, 16% pour les nomenclatures, puis 14% pour l'emprunt et la composition savante, 12% pour la dérivation préfixale, 8%, 7%, 5% et 4% occupent les colonnes des sigles, dérivation parasynthétique, termes héréditaires et la composition populaire successivement, et les deux colonnes de la dérivation régressive et impropre sont vides.

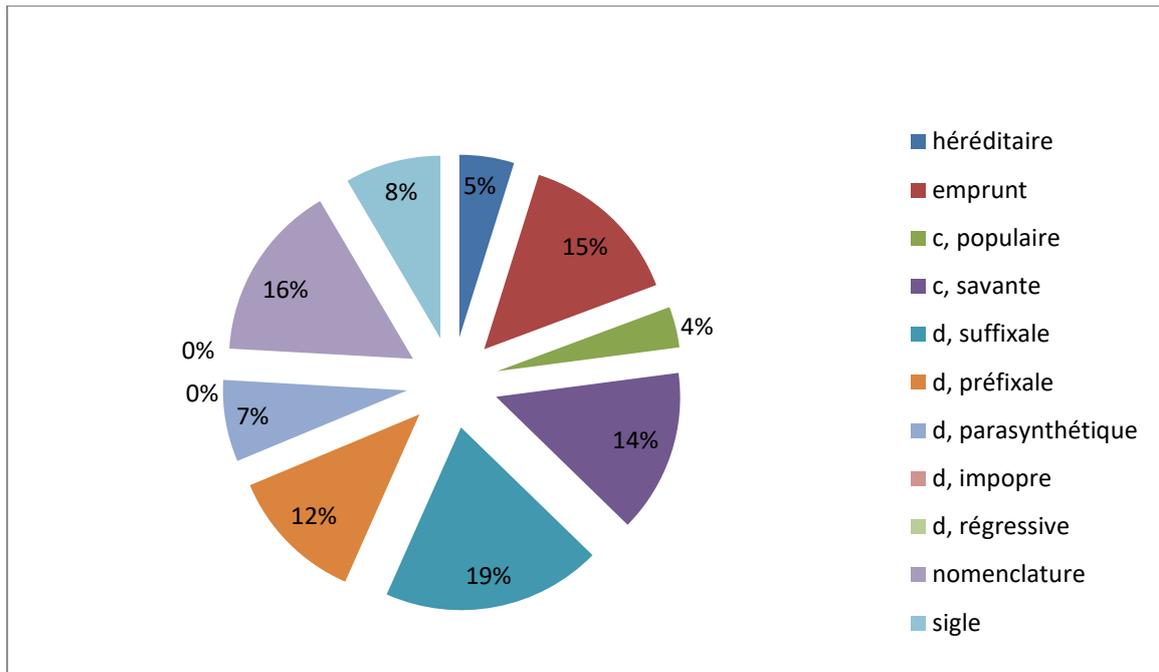


Figure 2 : La fréquence des morphologies des termes.

Conclusion

Dans ce premier chapitre de la partie analytique, nous avons résumé brièvement l'ouvrage et nous avons présenté l'auteur et parlé de ses ouvrages ; puis nous avons mené une étude lexico-sémantique des 83 termes scientifiques relevés dans le chapitre II, notre analyse était majoritairement morphologique afin de pouvoir répondre aux interrogations de départ. L'analyse nous a permis de conclure que la dérivation suffixale et les nomenclatures sont les plus utilisées dans ce chapitre (19%), suivie de l'emprunt (15%).

Chapitre II :
Analyse de la
vulgarisation

Introduction

Le discours scientifique est un discours de spécialité. Il est utilisé exclusivement entre les spécialistes et les experts pour échanger les idées, partager les informations ou bien les résultats de leurs recherches. Le paramètre essentiel de la langue de spécialité est la qualité, pour assurer cette qualité il faut mettre en évidence certains critères caractéristiques comme : la pureté, la clarté, la logique, l'univocité et l'universalité.

Généralement, le discours scientifique n'est pas compris par les non-spécialistes surtout lorsqu'il s'agit des lettrés qui veulent avoir des connaissances qui sont en relation avec les domaines spécialités, ces lettrés n'arrivent pas à comprendre et suivre les idées à cause les termes qui sont hyperspécialisés, dans ce cas il faudrait qu'il y ait des textes de vulgarisation qui simplifie les termes et qui compte sur un langage plus souple et accessible.

1. Méthodologie d'analyse

Dans ce chapitre, nous allons faire une analyse de la vulgarisation scientifique du chapitre II de l'ouvrage intitulé : « Relations « aliment et cancer » : notions scientifiques », il se compose de cinq titres dont le premier est sous forme de question. A contrario, l'analyse du texte ne porte pas sur les spécificités du discours mais sur sa terminologie, nous adoptons la méthode lexico-sémantique où nous allons mener une analyse des relations sémantiques, donc notre intérêt est de dégager les méthodes et les outils de la vulgarisation des termes désignant les concepts scientifiques.

2. Analyse

La vulgarisation scientifique est une technique de la communication. Elle simplifie la transmission des connaissances de la part des spécialistes vers le public. Autrement dit, elle simplifie le discours scientifique et le rend accessible au public.

2.1 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « comment l'environnement et les aliments peuvent-ils être à l'origine de cancers ? »

Le contenu de ce titre parle des différentes phases pendant lesquelles les cellules cancéreuses prennent place. D'une autre façon, la naissance du cancer et son

développement dans la cellule à partir d'une modification au niveau du noyau. L'auteur dispose des termes scientifiques mais il faut mentionner que l'ouvrage en entier est destiné au large public, nous pouvons dire donc qu'il fait partie de la vulgarisation intermédiaire.

Le vulgarisateur fait appel à des méthodes comme la reformulation, c'est un procédé qui désigner la relation d'équivalence sémantique entre deux mots ou deux énoncés, elle consiste à utiliser une forme linguistique différente de la précédente, fréquemment plus simple.

- Dans l'énoncé : « on dit que le « génome » de la cellule se modifie... c'est son identité génétique qui est modifiée », nous prenons les deux phrases : la première contient le terme « génome » qui est un terme purement scientifique et la seconde contient une expression plus simple : identité génétique. C'est-à-dire, le génome est l'identité génétique de la cellule.
- Dans cet énoncé : « il faudra que d'autres agents cancérigènes appelés agents promoteurs interviennent pour déclencher sa multiplication ».

Il y a aussi équivalence de sens entre agents cancérigènes et agents promoteurs, ils sont reliés par le participe passé « appelés » qui marque l'équivalence, le terme composé « agents promoteurs » est indiqué comme synonyme de « agents cancérigènes ».

- Il y a également la synonymie dans l'énoncé : « l'agent ou les agents promoteurs sont capables de faire proliférer les cellules initiées, mais ils doivent avoir une action répétée, chronique sur une longue période de temps ».

Nous trouvons que action répétée est synonyme de action chronique et synonyme de l'action sur une longue période de temps.

- L'auteur emprunte un autre outil de vulgarisation qui est la définition, pour définir le terme il se sert des signes typographiques comme l'astérisque. Ce dernier est en forme d'étoile et se place après le terme, on peut l'utiliser selon différentes manières pourtant dans le livre l'astérisque renvoie au note. Les termes avec astérisques dans notre ouvrage renvoient au lexique en page 635 qui est consacré à définir les termes.

Le terme « oncogène* » donc est défini ainsi : « gène du cancer présent dans chaque cellule même normal. Pour que la cellule deviennent cancéreuse, l'oncogène doit s'exprimer en modifiant le noyau (ADN) de la cellule ».

Dans ce passage, nous avons constaté qu'il y a deux procédés de vulgarisation : la synonymie et la définition. Le premier procédé (la synonymie) est largement utilisé par rapport au deuxième procédé (la définition). Le passage appartient à la vulgarisation intermédiaire.

2.2 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « comparaison de population ayant des habitudes alimentaires différentes ».

Dans ce titre l'auteur est en train de faire une comparaison entre les ethnies, les populations et leurs habitudes alimentaires, puis faire des statistiques en ce qui concerne le risque d'avoir un cancer, il fait la même chose avec les natifs de certains pays et les émigrés des mêmes pays qui sont partis pour vivre dans les pays industriels où on trouve l'alimentation est plutôt malade.

- L'auteur n'a pas utilisé assez de termes scientifiques parce qu'il est se consacre à faire des statistiques, mais il a quand même vulgarisé le terme « prévalence » avec une définition qui se trouve en bas de page, la prévalence est définie comme : « nombre de cas dans une population donnée, sans distinction entre les cas nouveaux et les cas anciens. La « prévalence » est toujours précise dans le temps. Le terme de « prévalence » remplace celui de « fréquence globale ».
- Nous trouvons aussi le terme « benzopyrène* » dans le lexique est définie comme hydrocarbure polycyclique cancérigène, à partir de cette définition on peut déduire que le benzopyrène est un composé chimique de la catégorie des hydrocarbures polycyclique qui a un rôle déclencheur du cancer.

Ceci est une précision que le benzopyrène est l'un des composés chimiques qui se trouve dans les aliments cuits sur le feu et qui est considéré comme facteur du cancer.

- Le terme « Risque Relatif* » (RR), selon lui : « correspond au risque supplémentaire d'être atteint par une maladie, en comparaison avec une pollution normal effectuée du risque relatif ». Dans la même définition, Joyeux utilise un exemple pour assurer qu'il a bien expliqué la notion du RR, l'exemple est le

suyant : « le risque relatif de cancérisation d'un polype du côlon ou du rectum est de 1.5 avant 50 ans et 5 après 80ans. L'intervalle de temps entre la découverte du polype et sa cancérisation est en moyen de 5.5 années.

Le passage est pauvre de procédés parce que l'auteur a utilisé un langage assez simple, nous trouvons que quelques définitions. Donc, le passage appartient à la vulgarisation intermédiaire.

2.3 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « composition de la ration alimentaire et incidence sur certains cancers ».

Dans ce titre l'auteur parle, explique et même compare le RR des personnes qui mangent les produits animales et le RR des personnes qui mangent les produits végétaux tout en vulgarisant les notions spécialisés.

- Il a utilisé le terme hypercholestérolémie et a fait note en bas de page, dans cette note il a indiqué les valeurs normales du taux de cholestérol chez l'adulte ainsi que les valeurs d'infériorité et de supériorité. De même, il a indiqué les taux idéaux de la cholestérolémie chez les tranches d'âge : chez l'enfant entre 5 et 14 ans est entre 1.6 ± 0.4 g/l, chez les personnes entre 20 et 30 ans est 2g/l.
- Nous trouvons qu'il y a une relation hiérarchique dans l'énoncé : « des carcinogènes chimiques : benzopyrène du steak cuit au charbon de bois, méthylcholanthrène du gras de la viande cuite, nitrates du jambon, du bacon,... », nous la résumons ainsi : « carcinogène chimique : benzopyrène, méthylcholanthrène, nitrates, bacon », il y a hyperonymie entre carcinogène chimique et l'ensemble benzopyrène, méthylcholanthrène, nitrates, bacon.

Le niveau générique est : carcinogène chimique ; le niveau spécifique se trouve dans les termes : benzopyrène, méthylcholanthrène, nitrates, bacon. Nous pouvons dire donc que « carcinogène chimique » est l'hyperonyme de ces termes.

- La relation hiérarchique est présente aussi dans : « des virus cancéreux qui se trouvent chez les animaux atteints du cancer et qui peuvent être d'une espèce à une autre (en 1974 on a démontré que les chimpanzés, nourris depuis leur naissance avec du lait de vaches leucémiques, mourraient de leucémie dans la première année de leur vie ».

Nous constatons que la leucémie est l'hyponyme de virus cancéreux, le niveau du terme simple leucémie est spécifique tandis que le niveau la forme virus cancéreux est générique. Donc, la leucémie est un virus cancéreux.

Contrairement aux deux passages précédents, nous constatons qu'il y a un procédé nouveau. Celui de la relation sémantique d'hierarchie. L'auteur a utilisé uniquement ce procédé. Malgré cela, le passage appartient à la vulgarisation intermédiaire.

2.4 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « produits toxiques carcinogènes à forte consommation ».

Le professeur Henri Joyeux enchaîne ses comparaisons entre le RR et les facteurs nocifs, il parle des dangers du tabagisme et la consommation de l'alcool mutuellement ainsi que la consommation inconsciente des pesticides et la consommation excessive des colorants. Il les donne une même appellation celle du « cancérigène ».

- Le terme cancérigène se trouve dans le titre, sa définition est notée en bas de page, avant de le définir, l'auteur dit : « nous employons ce mot au sens le plus large », il veut dire que c'est une définition assez simple et que tout le monde a la capacité de la comprendre, la définition est la suivante : « substance susceptible de provoquer ou de favoriser, en associant avec d'autres facteurs, l'apparition d'un cancer ».
- Nous apercevons un astérisque après le terme « nitrosamine », ce qui veut dire qu'il y a sa définition dans le lexique du livre, nitrosamine : « produit azoté qui se forme à partir des nitrates sous l'action des bactéries », c'est une définition courte qui n'a pas fourni suffisamment d'informations relatives à la substance, mais l'auteur a quand même utilisé le terme pour le classer comme cancérigène nous le trouvons dans le segment : « certains boissons tels que bière, cidre, alcool distillés peuvent contenir des substances dans le rôle cancérigène est connu : des nitrosamines ... ».
- Dans l'énoncé : « [...] pour empêcher le développement du clostridium botulisme, germe responsable d'une redoutable toxi-infection. Il y a une relation hiérarchique entre toxi-infection et botulisme, le botulisme a un niveau spécifique tandis que la toxi-infection a un niveau générique comme résultat nous avons le botulisme est l'hyponyme de toxi-infection.
- Nous remarquons que les termes molybdène et pyrolyse ne sont pas vulgarisés.

- Nous trouvons la synonymie dans : «ainsi les hydrocarbures polycliniques (ou goudrons) », les hydrocarbures sont des goudrons.
- Le mot barbecue est noté en bas de la page, cette note montre la définition et l'étymologie du mot elle se présente comme ceci : « le terme vient probablement de l'espagnole colonial d'une barbacoa emprunté à la langue taïno des grands Antilles au temps de leur découverte par Christophe Colombe il désignait une méthode de rôtissage du gibier sur une claie disposée au-dessus du foyer. Certains étymologistes pensent que le mot dérive du mot romain *berbec* qui désigne le « mouton grillé ».
- De même, une définition qui se trouve en bas de page du terme mutagène : « qui signifie mutation chromosomique, donc modification au niveau du noyau de la cellule (génome) qui peut ensuite se multiplier anarchiquement ». dans cette définition nous remarquons qu'il y a synonymie entre noyau de la cellule et génome, il a mis le terme de génome entre parenthèses pour faire référence au processus qu'il a expliqué au début du chapitre.
- L'auteur a utilisé la paraphrase, elle désigne le procédé de reformulation, il s'agit d'une relation sémantique entre deux mots ou deux énoncés.

Elle se trouve dans l'énoncé : « ainsi toute matière carbonée et toute matière organique portées à des températures comprises entre 300°C et 700°C – c'est-à-dire exposés à des combustions incomplètes – produisent de nombreux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et entre autre du benzopyrène », il y a équivalence sémantique entre la phrase : « portés à des températures comprises entre 300°C et 700°C » et la phrase : « exposés à des combustions incomplètes », elles sont liées par l'expression « c'est-à-dire » qui marque l'équivalence.

- La même chose dans l'énoncé : « d'une façon générale, il semble que les produits de la pyrolyse des aliments agissent préférentiellement comme initiateurs de tumeurs plutôt que comme cancérogène complets, c'est-à-dire possédant à la fois des propriétés d'initiateurs et de promoteurs », le segment : « initiateurs de tumeur plutôt que comme cancérogènes complets » et le segment : « possédant à la fois des propriétés d'initiateurs et de promoteurs » ont le même sens, ils sont attachés par l'expression d'équivalence sémantiques c'est-à-dire.

L'auteur a tendance à commencer par la phrase la plus simple parce qu'il utilise des phrase simple tout au long de son ouvrage sauf quand il s'agit des termes, il emploie généralement les plus spécialisés. Or, la phrase : « possède à la fois des propriétés

d'initiateur et de promoteur », en plus de sa relation sémantique avec la phrase qui la précède, elle renvoie aux informations concernant les deux phases : phase d'initiateur et phase de promotion qui se trouvent au début du chapitre II (elles sont bien expliquées).

- Le terme sulfites est défini directement dans le texte, il est défini par rapport au rôle qu'il joue dans les deux phases d'initiation et de promotion, sa définition : « employés comme conservateurs en raison de leur propriétés antioxydantes, antibactériennes, et antifongiques, les sulfites agiraient comme cocarcinogènes : ils potentialiseraient la mutagenèse induite par les ultraviolets et l'action carcinogène du benzopyrène ».
- Les termes antifongiques et édulcorants ne sont pas vulgarisés.
- Comme les sulfites, l'aspartame est défini dans le texte : « l'aspartame est une molécule composée de deux acides aminés : la L-phénylalanine et l'acide L-aspartique ».
- Le terme lymphosarcomes* est défini dans le lexique comme : « tumeur maligne des ganglions et du système lymphatique ».
- Il y a synonymie dans l'énoncé : « action tératogène du cyclamate chez l'animal. Ce produit administré chez les femelles gestantes provoque des malformations chez les fœtus », action tératogène est synonyme de provoque des malformations chez les fœtus.
- Le terme phénylcétonurie est une maladie génétique rare. L'acide aminé, la phénylalanine, n'est pas l'organisme et peut provoquer des troubles cérébraux si sa concentration dépasse un certain seuil dans le sang ».
- Dans la phrase : « le japon utilise un colorant, le paradiméthylamino-azobenzène », nous pouvons déduire que le composé chimique est un colorant.
- Le terme thyroïde n'est pas expliqué.

Dans ce quatrième passage, nous avons constaté que l'auteur a utilisé plusieurs procédés de vulgarisation comme : la définition, la synonymie, la reformulation et les relations d'hierarchie. Nous classons donc ce passage dans la vulgarisation intermédiaire.

2.5 Analyse de la vulgarisation dans le passage intitulé : « produits utiles à plus forte ou plus faible consommation ».

Dans ce dernier titre, le professeur Henri Joyeux est en train d'inciter les lecteurs à bien choisir les aliments, il leur donne des conseils pour lutter contre l'apparition des différents cancers.

- Il a utilisé l'astérisque avec quatre termes, comme nous l'avons précédemment vu, l'astérisque renvoie au lexique des termes, dans ce dernier nous trouvons la définition de l'athérome : « obstruction progressive des vaisseaux par des plaques d'athérome ».

L'ostéoporose : « décalcification des os ».

Hypoglycémie : « taux de sucre dans le sang. Au-dessus de 1g/l ».

Hyperglycémie : « taux de sucre dans le sang. Au-dessous de 1g/l ».

- Il a même utilisé la synonymie comme : grains entier (céréales) et les glucides (les sucres).
- Dans le titre du tableau 14 p 114 intitulé : « les symptômes les plus fréquents de l'hyperglycémie après consommation excessive de sucreries ou : « Docteur, comment se fait-il que je mange tout le temps et que j'ai toujours faim ? », il y a la phrase : « les symptômes les plus fréquents de l'hypoglycémie après consommation excessive de sucreries » est notée en bas de page avec un petite paragraphe qui explique ce que suit l'organisme humain pour baisser le taux de glycémie dans le sang, de manière générale les causes de ces symptômes chez la personne atteinte de l'hypoglycémie. Le paragraphe est le suivant : « le pancréas est stimulé par l'arrivé des sucres simples (glucose) qui créent une hyperglycémie (le taux de sucre dans le sang devient supérieur à 1g/l (1.05 ; 1.10 ; 1.20 ; 1.30 ;...)) ; il secrète l'insuline, hormone qui va abaisser le taux du sucre dans le sang jusqu'à rétablir l'équilibre (1gramme par litre de sang).

Dans ce même paragraphe, il y a la synonymie sucres simples (glucose), et la définition de l'hypoglycémie, et la définition de l'insuline : « hormone qui va abaisser le taux de sucre dans le sang jusqu'à rétablir l'équilibre, nous trouvons aussi l'explicitation de (1g/l) par (1 gramme par litre de sang).

Nous avons constaté que l'auteur se limite à utiliser deux procédés de vulgarisation seulement : la définition et la synonymie. Et nous pouvons classer ce passage dans la vulgarisation intermédiaire.

Tableau complémentaire

Le tableau indique les résultats de l'analyse du corpus

	Les termes vulgarisés	Les termes non vulgarisés	Total
nombre	35	6	41

Tableau 3 : Les statistiques des termes vulgarisés et non vulgarisés.

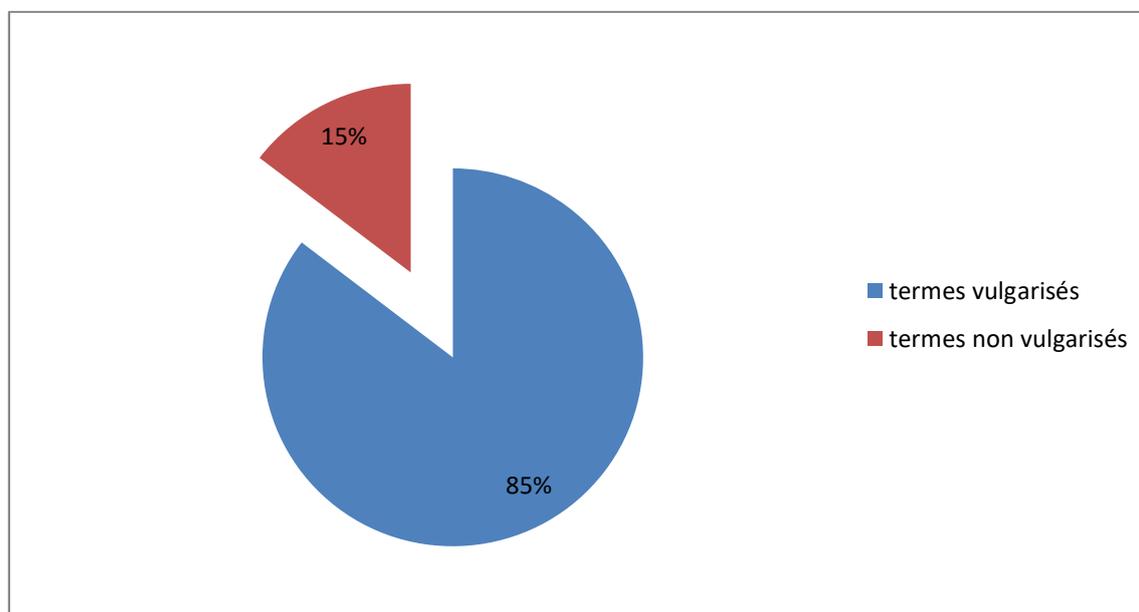


Figure 3 : Fréquence des termes vulgarisés et non vulgarisés.

Commentaire

Le tableau et la figure nous montrent le taux des termes vulgarisés et non dans le texte, il faut mentionner que le texte appartient à la vulgarisation intermédiaire, il y a 35 termes à savoir 85 % vulgarisation et 6 termes à savoir 15% de termes non vulgarisation. Les termes non vulgarisés non pas assez d'importance dans le texte par rapport à leur relation avec le thème générale du chapitre en question.

Analyse des méthodes de vulgarisation

Nous allons analyser les relations sémantiques et les définitions afin de dégager les méthodes et outils empruntés par l'auteur lors de sa vulgarisation. Le tableau suivant nous montre les différents moyens de vulgarisation.

	Les relations sémantiques		définition	Total
	équivalence	hiérarchie		
nombre	12	4	19	35

Tableau 4 : Méthodes de vulgarisation en chiffres.

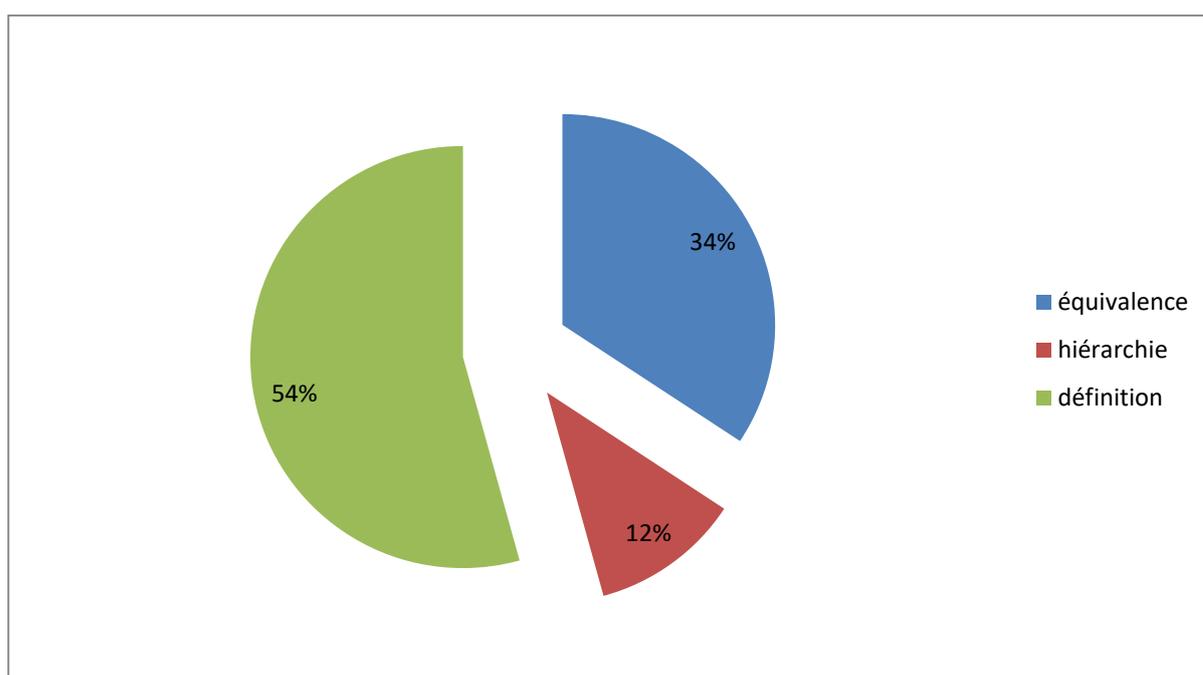


Figure 4 : Fréquence des méthodes de vulgarisation.

Commentaire

Nous devons signaler qu'il existe deux méthodes principales de vulgarisation : la vulgarisation par les relations sémantiques et la vulgarisation par définition. Les relations sémantiques comportent deux catégories : l'équivalence et la hiérarchie.

La vulgarisation par définition a le plus grand nombre, 19 définitions à savoir 54% puis les relations sémantiques d'équivalence avec 12 synonymes c'est-à-dire 34%, enfin les relations sémantiques de la hiérarchie est pauvre, avec 4 termes c'est-à-dire 12%.

Classification des types de définition

C'est la description de la signification d'un mot aux moyens d'autres mots, ces mots doivent être mieux compris que le terme définit, on trouve différentes formes de définition : la plus simple est la définition hypo-spécifique, la moyenne est la suffisante, et celle qui contient le plus grand nombre de traits et la définition hyper-spécifique.

Numéro	Définition	type
1	Oncogène : « gène responsable du cancer présent dans chaque cellule même normale. Pour que la cellule devienne cancéreuse, l'oncogène doit s'exprimer en modifiant le noyau (ADN) de la cellule ».	Hyper-spécifique
2	Prévalence : « nombre de cas nouveau et les cas anciens. La prévalence est toujours précise dans le temps ».	suffisante
3	Benzopyrène : « hydrocarbure polycyclique cancérigène ».	Hypo-spécifique
4	Risque Relatif (RR) : « il correspond au risque supplémentaire d'être atteint par une maladie, en comparaison avec une population normal effectuée du risque relatif ».	suffisante

5	Cancérogène : « substance susceptible de provoquer ou de favoriser, en associant avec d'autres facteurs, l'apparition d'un cancer ».	suffisante
6	Nitrosamine : « produit azoté qui se forme à partir des nitrates sous l'action des bactéries ».	suffisante
7	Clostridium botulium : « germe responsable d'une redoutable toxi-infection ».	suffisante
8	Barbecue : « le terme vient probablement de l'espagnol colonial d'un barbacoa emprunté à la langue taïno des grandes Antilles au temps de leur découverte par Christophe Colomb, il désignait une méthode de rôtissage du gibier sur une claie disposée au-dessus du foyer. Certains étymologistes pensent que le mot dérive du mot romain <i>berbec</i> qui désigne le « mouton grillé ».	Hyper-spécifique
9	Mutagène : « qui signifie mutation chromosomique, donc modification au niveau du noyau de la cellule (génom) qui peut ensuite se multiplier anarchiquement ».	suffisante
10	Sulfites : « employés comme conservateur en raison de leur propriété antioxydants et anti-bactérien ».	suffisante
11	Lymphosarcomes : « tumeur maligne des ganglions et du système lymphatique ».	Hypo-spécifique
12	Aspartame : « est une molécule composée de deux acides aminés : la L-phénylalanine et l'acide L'aspartique »	suffisante
13	Ostéoporose : « décalcification des os ».	Hypo-spécifique
14	Hypoglycémie : « taux de sucre dans le sang, au-dessous de 1g/l ».	Hypo-spécifique
15	Hyperglycémie : « taux de sucre dans le sang au-dessus de 1g/l »	Hypo-spécifique
16	Insuline : « hormone qui va abaisser le taux du sucre dans le sang jusqu'à rétablir l'équilibre »	suffisante
17	Hyperglycémie : « le taux du sucre dans le sang devient supérieur à 1g/l ».	Hypo-spécifique

18	Athérome : « obstruction progressive des vaisseaux par des plaques d'athérome ».	Hypo-spécifique
19	Phénylcétonurie : « est une maladie génétique rare. L'acide aminé, le phénylalanine, n'est pas l'organisme et peut provoquer des troubles cérébraux si sa concentration dépasse un certain seuil dans le sang ».	Hyper-spécifique

Tableau 5 : Les types de définition.

Le tableau et la figure ci-dessous servent à compléter les résultats quantitativement

	Définition hypo-spécifique	Définition suffisante	Définition hyper-spécifique	Total
Nombre	7	9	3	19

Tableau 6 : Les types de définition en chiffres.

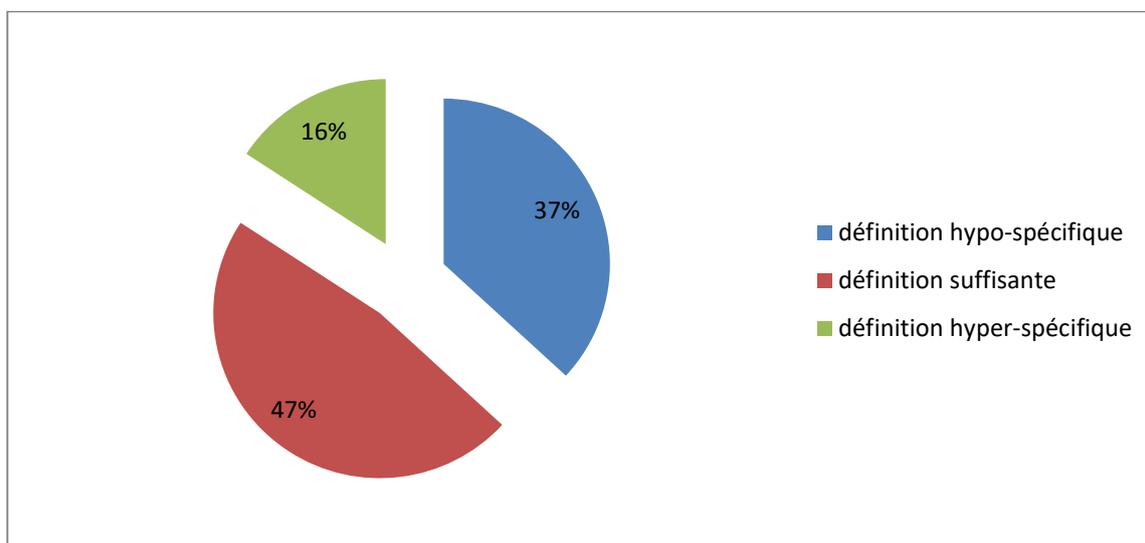


Figure 5 : Fréquence des types de définitions.

Commentaire

Nous remarquons que les fréquences des deux types de définitions (suffisante et hypo-spécifique) se rapprochent. La définition suffisante couvre 47% des types (9 définitions) tandis que la définition hypo-spécifique représente 37% (7 définitions), enfin la définition hyper-spécifique est pauvre, 16% (3 définitions seulement).

Endroits typographiques où figurent les définitions

Comme nous l'avons déjà vu, l'auteur a défini les concepts dans le texte, en bas de page et dans le lexique. Le tableau ci-dessous montre où on peut trouver les définitions.

Numéro de définition	Endroit typographique
1	Lexique
2	Bas de page
3	Lexique
4	Lexique
5	Bas de page
6	Lexique
7	Dans le texte
8	Bas de page
9	Bas de page
10	Bas de page
11	Lexique
12	Dans le texte
13	Lexique

14	Lexique
15	Lexique
16	Bas de page
17	Bas de page
18	Lexique
19	Bas de page

Tableau 7 : Endroits où figurent les définitions des concepts.

Le tableau et la figure suivants complètent les résultats

	Définition dans le lexique	Définition en bas de page	Définition dans le texte	Total
Nombre	9	7	3	19

Tableau 8 : Endroits où figurent les définitions en chiffres.

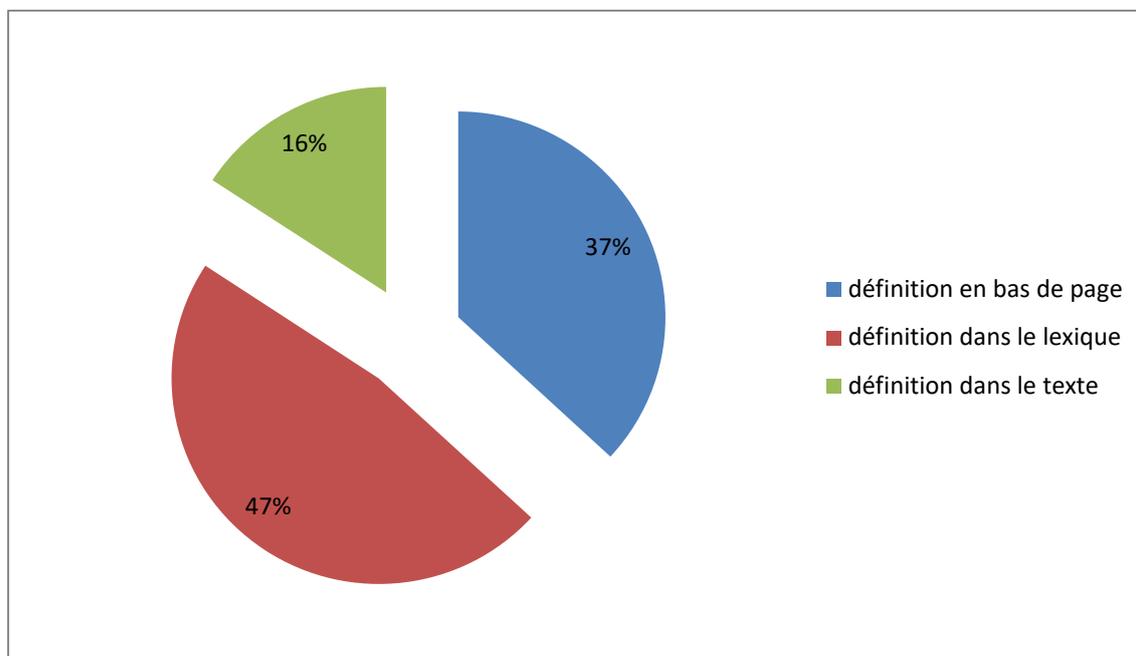


Figure 6 : Fréquence d'utilisation des lieux pour définir.

Commentaire

Nous avons remarqué que les définitions se trouvent majoritairement dans le lexique avec 47% (9 définitions dans le lexique), 37% couvre les définitions qui se trouvent en bas de page (7 définitions), tandis que la définition qui se trouve dans le texte couvre 16% (3 définitions).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé la vulgarisation scientifique. Nous avons cherché les relations sémantiques qui se trouvent entre les termes, ainsi que les différents types de définitions. Nous avons trouvé que la définition et les relations sémantique d'équivalence sont les plus utilisées.

La définition couvre 54% des procédés de vulgarisation avec 19 définitions. Nous remarquons que la définition suffisante est la plus utilisée. Il y en a 9 définitions suffisantes, elles couvrent 47% des types de définitions. Aussi, nous avons constaté que la plupart des définitions figurent dans le lexique qui se trouve à la fin de l'ouvrage. Il y a 9 définitions qui en figurent, à savoir 47%. En plus de la définition, il y a les relations sémantiques d'équivalence, elles sont 12 et couvrent 34%. Et les relations d'hierarchie, 4 et couvrent 12% des procédés de vulgarisations.

Conclusion générale

Notre travail de recherche est basé sur l'analyse des termes scientifiques et l'analyse de la vulgarisation dans l'ouvrage scientifique. Notre objectif était de relever les différents procédés de formation lexicale et les différents procédés de vulgarisation présentés dans le texte.

Dans notre travail, nous avons analysé un certain nombre de termes scientifiques extraits du chapitre II de l'ouvrage pris pour corpus. La terminologie du texte que nous avons analysée est représentative des différentes catégories des termes scientifiques.

Nous avons fait une étude lexico-sémantique, où nous avons étudié la morphologie des termes de spécialité ainsi que le sens de cette terminologie. Et une autre étude concernant la vulgarisation de ces termes ainsi que le type de la vulgarisation auquel l'auteur a fait recours pour faciliter la compréhension des informations.

L'étude et l'analyse que nous avons faites de notre corpus nous ont permis de dire que la formation des termes scientifiques obéit aux mêmes règles de formation du vocabulaire général.

Ainsi, nous constatons que l'auteur a eu recours à différentes méthodes pour vulgariser les termes scientifiques. De même pour assurer la bonne transmission des connaissances.

Après avoir terminé l'analyse, nous avons déduit quelques conclusions concernant notre recherche. Elles se résument comme suit :

L'analyse de la terminologie scientifique montre que les termes sont formés par le recours à plusieurs procédés lexicaux. Il y a des termes qui ne sont pas forgés, c'est-à-dire qui ne sont pas passés par la composition ou la dérivation mais consistent en l'emprunt et le mot héréditaire.

Comme nous l'avons vu pendant l'analyse, le vocabulaire scientifique est aussi riche que varié. Nous avons trouvé que parmi les 83 termes que nous avons analysés, la majorité est créée par la dérivation. C'est le procédé le plus exploité avec une fréquence de 19% pour la dérivation suffixale et 12% pour la dérivation préfixale. 15% pour les termes qui n'obéissent à aucun procédé : ceux introduits grâce à l'emprunt.

En ce qui concerne les nomenclatures, elles couvrent 16% de la terminologie. Les nomenclatures se composent de plusieurs bases et sont parfois utilisées comme affixes. Les

bases changent de place dans la nomination en fonction de la structure et de la classe chimique ou organique de la molécule.

De plus, nous avons pu voir à travers notre analyse les meilleurs procédés exploités pour vulgariser le savoir scientifique. La vulgarisation est un moyen de communication qui vise à transmettre les connaissances scientifiques et techniques selon la manière la plus simple. Elle sert à éliminer les ambiguïtés du langage scientifique inaccessible à un large public.

Nous avons constaté que la vulgarisation a fait recours aux méthodes sémantiques pour simplifier les connaissances transmises. Nous avons trouvé que l'auteur a largement utilisé la définition avec une fréquence de 54% et les relations sémantiques : l'équivalence avec 34% et la hiérarchie avec 12%. Par rapport aux définitions, nous avons constaté qu'il y a alternance entre la définition hypo-spécifique et la définition suffisante, tandis que la définition hyper-spécifique est rarement utilisée.

En lisant l'ouvrage, nous avons remarqué qu'il y a plusieurs endroits où figurent des définitions. Ces dernières se trouvent en premier lieu dans le lexique qui existe à la fin du livre, en second lieu en bas de page et enfin dans le texte.

Le texte en entier appartient à la vulgarisation intermédiaire, car il est riche de définitions, de synonymes, de reformulations et de relations d'hyponymie.

D'après l'analyse que nous avons faite, les difficultés que le large public rencontre en lisant les textes sont causées par la complexité des termes. Autrement dit, les affixes et les bases sont issus des langues savantes, ce qui fait que le sens sera ambigu et incompréhensible. Dans ce cas, le recours à la vulgarisation est nécessairement obligé.

*Références
bibliographiques*

Ouvrages

- Joyeux, H., (2016), *Changez d'alimentation*, Paris, Pocket.
- Lehmann, A. & Marthin-Berthet, F. (2000). *Introduction à la lexicologie. Sémantiques et morphologie*, Paris, Nathan.
- Lerat, P. (1996). *les langues spécialisées*, Paris, Puf.
- L'homme, M.C.& Vandaele, S. (2007). *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, chapitre 2, Ontario, Les presses.
- L'homme, M. C. (2015). *La terminologie : principes et techniques*, Quebec, Marquis.
- Polguère, A. (2013). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Quebec, Marquis.
- Saussure, F. D. (1916). *Cours de linguistique générale*, Paris, Tullio de Mauro.
- Siouffi, G. & Raemdonck, D.V. (2009). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal.
- Zemmour, D. (2008). *Initiation à la linguistique*, Paris, ellipses.

Dictionnaires

- Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, 1972.
- Dictionnaire en ligne : www.cnrtl.fr
- Dictionnaire de linguistique Larousse, Paris, Larousse, 2002.

Articles et revues

- Aito, E., & Igwe, C. (2011). Études onomasiologiques et sémasiologiques des technolèctes et des unités terminologiques complexes. *Linguistik online*, 46 (2-11), 3-23. <https://www.arxiv.org>

- Akoun, A. (1973). Essai de linguistique générale, *question de poétique* de roman jakobson, *communication et langages*, 18, 125.
- Alvarez, M.C.P., & Cardona, E.R.C. (2004). Panorama de la terminologie. *Revisita de lenguaje y cultura*, 9(15), 289-312.
- Bernard, (1983). Les enjeux cachés de la vulgarisation scientifique. In communication information. *Il était une fois la théorie*, 5(2-3), 156-185.
<https://www.persee.com>
- Cabré, M. T. (1991). Terminologie ou terminologies? Spécialité linguistique ou domaine interdisciplinaire? *Meta*, 36 (1), 55–63.
- Deladageau, J.-M. (2005): Langues de spécialité, langues spécialisées, avancées et perspectives de la recherche, *Les Langues Modernes, Les langues de spécialité*, 99(1), 63-72. Consulté le 20 avril 2020, à l'adresse <https://journals.openedition.org/apliut/3636>
- Desmet, I. (2002). L'analyse du sens en terminologie : Théorie et pratique de la définition terminologique. *TradTerm*, 8, 149-168. <https://www.revista.usp.br>
- Hammami, M. (2016), caractéristiques générales et spécificité des langues de spécialités, *AL-MUTARGIM*, 16 (1), 7-35.
<https://193.194.91.150:8080/en/article/1757>
- *L'étymologie du lexique héréditaire : En quoi l'étymologie panromane est-elle plus puissante que l'étymologie idioromane ? L'exemple du DÉRom (dictionnaire Étymologique roman)*. (s. d.). perso.atilf. Consulté 20 septembre 2020, à l'adresse <https://perso.atilf.fr/ebuchi/wp-content/uploads/sites/7/2015/09/Benarroch-2013d.pdf>
- Zadou-Naisky, G., &Roqueplo, Ph., (1976). *Le partage du savoir. Science, culture, vulgarisation*. *Revue française de pédagogie*, (34), 75-79.

https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-

[7807_1976_num_34_1_2089_t1_0075_0000_3](https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1976_num_34_1_2089_t1_0075_0000_3)

Cours pédagogique

- Ammoudene, M., (2015) « Cours et activités d’Initiation aux Langues de Spécialité. 2. Langues de spécialité et autres notions », Polycopié pédagogique, Université A. Mira-Bejaia. Disponible sur : <http://elearning.univ-bejaia.dz/course/>

Sitographie

- <https://fr.glosbe.com/fr/fr/langue%20commune> consulté le (14 out 2020)
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Revue_scientifique consulté le (17 mars2020)
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminologie> consulté le (04 juin 2020)
- https://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.lyonnais_e&part=167274 consulté le (12 septembre 2020)
- http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm consulté le (14 septembre 2020)
- <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-1-page-30.htm> consulté le (20 mars 2020)
- <https://www.kokoroe.fr/list/competences-humaines/article/communication-definition-1201> consulté le (20 avril 2020)
- <https://www.ledevoir.com/societe/34593/seul-contre-tous-galilee-le-presomptueux> consulté le (07 octobre 2020)
- https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1989_num_42_1_1885 consulté le 25 septembre 2020)

Thèses et mémoire

- Ben Ramdhane, M. (1995–1996). *Analyse des publications scientifiques : Caractéristiques, structures et langage* (mémoire). ENSSIB. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/1652-analyse-des-publications-scientifiques-caracteristiques-structures-et-langages>
- El-yafi, H., *Les modes et les moyens de formation des termes biochimiques* (mémoire). (2004). Université Lumière Lyon 2 - DEA en Langues et Cultures étrangères (LTMT) . https://www.memoireonline.com/03/07/402/m_modes-moyens-formation-termes-biochimiques0.html
- Valencia, A. L. (2006). *La méthodologie de travail terminologique au québec et en colombie : étude comparative* (mémoire). Université de Montréal. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/17667/Diaz_Valencia_Adriana_Lucia_2006_memoire.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Zouia, I. (2014). *Procédés de formation des termes juridiques de la législation algérienne version française* (mémoire). <http://www.univbejaia.dz/jspui/handle/123456789/1041>

Annexe

Terme	Page	Paragraphe
ADN,	76	03
Alpha-linolémique	117	01
Anticancereux	79	01
Anticarcinogène	115	01
Antioxydant,	102	01
Antithyroïdienne	109	02
Athérome,	112	01
Azoïque,	108	02
Bactériologique	98	02
Benzo-anthacène,	98	03
Benzofluoranthène	98	03
Benzopyrène,	80	01
Biologique,	95	03
Cancereux,	85	03
Cancerigène,	99	02
canceriser,	89	03
Cancerogenèse,	77	02
Cancérogène	95	01
Cancérisation	118	04
Cardiovasculaire	117	01
Clostridium botulum	95	04
Cocarcinogène	102	01

Terme	Page	Paragraphe
Coronarienne	90	02
Cyclohexylamine,	104	02
Côlon-réctal,	80	01
Côlon-réctum	79	04
DDT	109	02
Diméthylnitrosamine	95	03
Décryptage	78	02
Détoxification	116	02
Endogène	90	02
Energétique	105	02
Enzyme	79	01
Epithéliales	117	02
Gène	78	02
Génétique	83	01
Hap	101	01
HC	98	02
Hydrocarbonné	95	01
Hydrocarbure	76	01
Hydrochalcone	105	01
Hypercholestérolémie	88	02
Hypoglycémie	113	02
Infection	95	02
Inflammatoire	118	04
Kilocalorie	86	01

Terme	Page	Paragraphe
Leucémie	85	03
Leucémique	85	03
Lymphosarcome	102	03
mutagène	100	01
Méthylcholanthréne	85	02
Nitrosamine	95	01
Nitrosomyglobine	95	04
O-totuènesulfonamide	103	02
Obésité	88	01
Oncogène	78	01
Paradiméthylamino-azobenzéne	108	01
PH	95	04
Phénylcétonurique	107	01
Progestérone	91	03
Protéase	79	01
Précarcinogène	116	02
Prévalence	79	04
staphylococcique	88	01
Sélénodiglutathion	116	02
THM	98	02
Triphényl-méthane	108	03
Toxi-infection	95	04
Toxicologie	110	01
Toxicologue	95	02

Terme	Page	Paragraphe
Trp	100	01
Tumeur	76	03
Tumorigenèse	116	02
Tératogène	104	02
Œusophage	80	02

Résumé

Résumé

Le domaine des sciences est très intéressant. Il contient maintes informations. Malgré la richesse de sa langue et de son vocabulaire, le large public n'arrive pas à comprendre toutes les informations de ce domaine. Cette difficulté se justifie par la complexité sémantique des termes, ces derniers sont souvent issus des langues savantes.

Notre travail porte sur la formation et la vulgarisation de la terminologie des concepts scientifiques. Pour ce faire nous avons mené une analyse lexico-sémantique de la terminologie utilisées dans le second chapitre de l'ouvrage « *Changez d'alimentation* ».

Notre intérêt porte d'abord sur l'exposition des différents procédés de formation. Ensuite, nous démontrons les méthodes de vulgarisation présentes dans le texte, ainsi que les types de définitions et les endroits typographiques où elles figurent.

Mot clé : Termes ; concepts ; terminologie ; vulgarisation ; lexico-sémantique ; procédés de formation ; définition.

Abstract

The field of science is very interesting. It contains a great deal of information. Despite the fact that its language and vocabulary are very rich, the unspecialised readers can not understand all the information it contains. This difficulty is justified by the semantic complexity of the terms which often belong to specialized language.

Our work consists of studying the etymology and popularization of the terminology of scientific concepts. To do this, we made a lexico-semantic analysis of the terminology used in the second chapter of the corpus book.

We are first interested in exposing the methods of forming words, then showing the procedures used to popularize them in the text, as well as the different types of definitions and areas of text they appear in.

Key : Terms ; Concepts ; Terminology ; Scientific Popularization ; Lexico-semantic ; Methods of forming words ; Definition.

المخلص

مجال العلوم مثير للاهتمام، فهو يحتوي على معلومات كثيرة. وعلى الرغم من ثراء لغته وتنوع مفرداته، فإن جمهور القراء غير المتخصصين لا يتمكن من فهم جميع ما يحتويه من معلومات. وترجع هذه الصعوبة إلى تعقد دلالات المصطلحات؛ لأن هذه المصطلحات تنتمي إلى مجالات متخصصة.

تمثل عملنا في بحث تشكيل مصطلحات المفاهيم العلمية وتبسيطها. ولأجل ذلك أجرينا تحليلاً معجمياً ودلالياً للمصطلحات المستعملة في الفصل الثاني من الكتاب الموسوم بـ: "تغيير مصادر التغذية".

انصب اهتمامنا أولاً على عرض طرق تشكيل المصطلحات؛ ثم تبيان طرائق التبسيط العلمي الموجودة في النص، وأنواع التعريفات و مناطق النص التي توجد فيها هذه التعريفات.

الكلمات المفتاحية: مصطلحات؛ مفاهيم؛ تبسيط علمي؛ معجمي دلالي؛ طرق التشكيل، التعريف.